

*Bibliothèque numérique*

medic @

**Académie de Strasbourg. Séance annuelle de rentrée des facultés : distribution des médailles et des prix décernés à MM. les étudiants de la faculté de droit, de médecine, de l'école supérieure de pharmacie et de l'école des sciences appliquées de Mulhouse; 15 novembre 1866**

*Strasbourg : typographie d'Edouard Huder, 1866.*  
Cote : 90943 t. 09 n° 03

## ACADEMIE DE STRASBOURG

## SÉANCE ANNUELLE

DE

## RENTRÉE DES FACULTÉS

de l'Administration académique et des établissements

## DISTRIBUTION

## DES MÉDAILLES ET DES PRIX

DÉCERNÉS

## A MM. LES ÉTUDIANTS

DE LA FACULTÉ DE DROIT, DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,  
 DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE ET DE L'ÉCOLE  
 DES SCIENCES APPLIQUÉES DE MULHOUSE

Rectorat honoraire

15 NOVEMBRE 1866

Institutrice d'Administration

Institutrice d'Administration

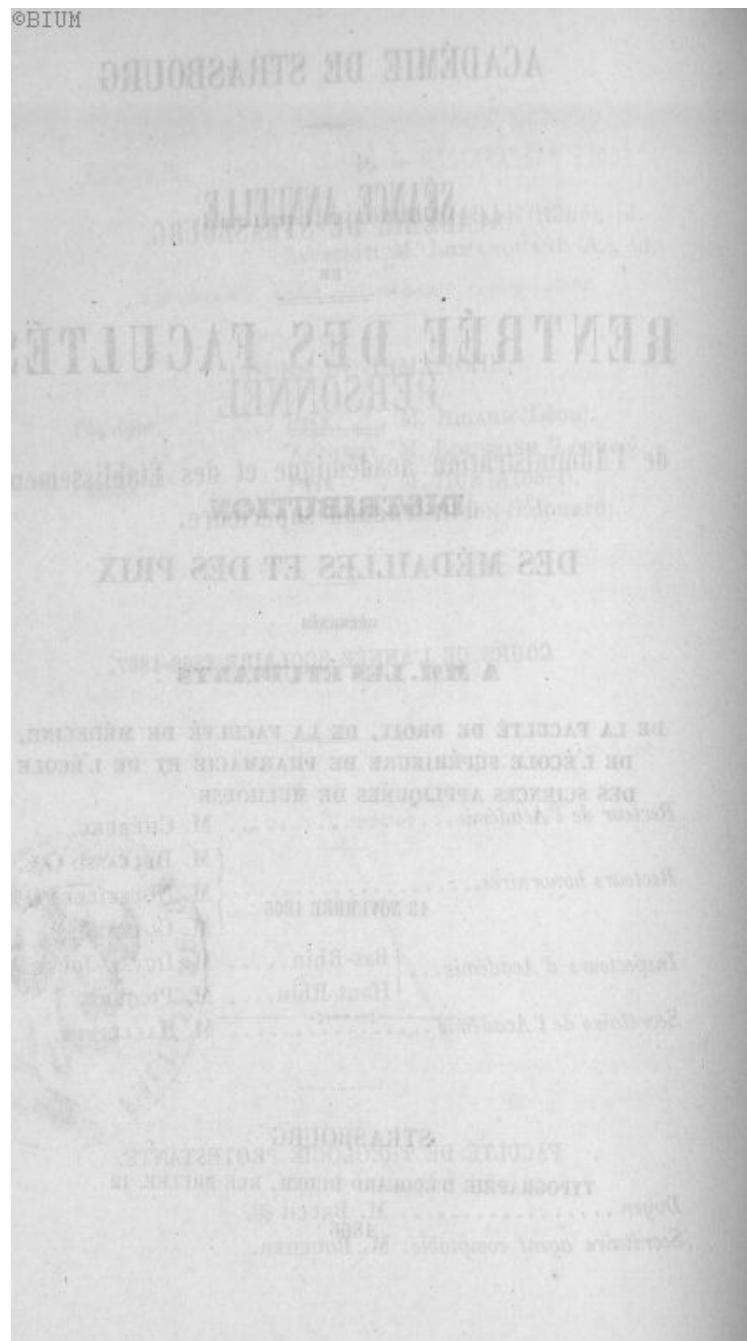
Secrétaire de l'Administration



STRASBOURG

TYPOGRAPHIE D'ÉDOUARD HUDE, RUE BRULÉE, 12





**ACADEMIE DE STRASBOURG.**

**PERSONNEL**

**de l'Administration académique et des Établissements  
d'instruction supérieure.**

**COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1866-1867.**

<i>Recteur de l'Académie</i> .....	<b>M. CHÉRUEL.</b>
<i>Recteurs honoraires</i> .....	<b>M. DELCASSO O*.</b>
	<b>M. NOUSEILLES O*.</b>
	<b>M. COTTARD *.</b>

*Inspecteurs d'Académie*...{ Bas-Rhin..... M. DUVAL-JOUVE \*.  
Haut-Rhin..... M. PICQUET.

*Secrétaire de l'Académie* ..... M. HALLITTE.

**FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE.**

*Doyen* ..... M. BRUCH \*.  
*Secrétaire agent comptable*. M. BOUCHER.

*Professeurs.*

- MM. BRUCH \*..... Théologie dogmatique.  
 RICHARD..... Cours de dogme réformé.  
 REUSS..... Histoire de la littérature sacrée des Israélites.  
 SCHMIDT..... Histoire de l'Église depuis le 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1789.  
 COLANI..... Cours d'éloquence sacrée.  
 LICHTENBERGER .... Histoire de la morale chrétienne.

## FACULTÉ DE DROIT.

- Doyen..... M. AUBRY O\*.  
 Secrétaire agent comptable... M. BÉCOURT.

*Professeurs.*

- MM. LEDERLIN ..... Droit romain (première année).  
 HEIMBURGER..... Droit romain (deuxième année).  
 MUGNIER..... Code Napoléon (troisième année).  
 AUBRY O\*..... Code Napoléon (première année).  
 RAU \*..... Code Napoléon (deuxième année).  
 DESTRAIS..... Procédure civile et législation criminelle.  
 THIERIET \*..... Droit commercial.  
 LAMACHE \* ..... Droit administratif.  
 HEPP \*..... Droit des gens.  
 MARIE, agrégé.

## Conférences.

Tous les professeurs sont chargés chacun d'une conférence.

## FACULTÉ DE MÉDECINE.

- Doyen..... M. EHRENNAN O\*.  
 Doyen honoraire..... M. COZE \*.  
 Secrétaire agent comptable... M. DUBOIS.

*Professeurs.*

- MM. EHRMANN O\* ..... Cours d'anatomie normale et d'anatomie pathologique.
- FÉE O\* ..... Cours d'histoire naturelle médicale.
- STOLTZ \* ..... Clinique d'accouchements.
- CAILLIOT \* ..... Cours et conférences de chimie médicale et de toxicologie.
- RAMEAUX \* ..... Cours et conférences de physique médicale; hygiène.
- TOURDES \* ..... Cours de médecine légale et clinique des maladies des enfants.
- SÉDILLOT C\* ..... Clinique externe.
- RIGAUD \* ..... *Idem.*
- SCHÜTZENBERGER \* ..... Clinique médicale.
- STÖEGER \* ..... Cours de pathologie générale et clinique ophthalmologique.
- KÜSS ..... Cours et conférences de physiologie, et clinique des maladies syphilitiques et cutanées.
- MICHEL ..... Médecine opératoire.
- COZE ..... Matière médic., thérapeutique, pharmacie et clinique des malad. chron.
- HIRTZ \* ..... Clinique médicale.
- WIEGER ..... Pathologie médicale.
- BACH ..... Pathologie chirurgicale.

*Agrégés en exercice.*

- MM. STROHL ..... Conférence de médecine pratique et matière médicale.
- HELD.
- KIRSCHLEGER ..... Conférence de botanique.
- DAGONET ..... Cours de maladies mentales.
- HERRGOTT ..... Conférence de petite chirurgie, bandages et appareils.

- MM. KŒBERLÉ \*..... Directeur du Musée d'anatomie.  
 MOREL..... Conférence d'anatomie descriptive.  
 BŒCKEL..... Chef des travaux anatomiques; clinique externe.  
 HECHT..... Conservateur des collections; conférence de médecine pratique.  
 AUBENAS..... Conférence de manœuvres obstétricales et cours d'accouchement.  
 ENGEL..... Conférence de zoologie médicale et démonstration des pratiques des substances médicamenteuses.  
 SCHÜTZENBERGER..... En congé.  
 DUMONT,..... *Idem.*  
 ARONSSOHN..... Conférence de pathologie générale.  
 SARAZIN..... Conférence de pathologie chirurgicale.  
 BEAUNIS..... Conférence d'anatomie chirurgicale.  
 MONOYER ..... Conférence de physique.

*Aggrégés stagiaires.*

- MM. BOUCHARD..... Conférence d'ostéologie, de syn-desmologie, etc.  
 FELTZ.....  
 RITTER ..... Manipulations chimiques.

*Fonctionnaires.*

- MM. FELTZ ..... Chef des cliniques; conférences de médecine pratique.  
 JŒSEL ..... Procosecteur d'anatomie et de médecine opératoire.

## FACULTÉ DES SCIENCES.

*Délégué dans les fonctions de doyen* M. BACH \*.*Secrétaire agent comptable* .... M. BOUCHER.*Professeurs.*

MM. BACH \*..... Mathématiques pures.

FINCK \*..... Mathématiques appliquées.

TERQUEM (chargé du cours) ... Physique.

LIÈS-BODARD \* ..... Chimie.

BAUDELOT (chargé du cours) .. Zoologie et physiologie animale.

SCHIMPER \*..... Géologie et minéralogie.

LIÈS-BODARD \* ..... Chimie industrielle.

## FACULTÉ DES LETTRES.

*Doyen* ..... M. BERGMANN \*.*Doyens honoraires* ..... { M. l'abbé BAUTAIN \*.  
M. CUVIER \*.*Secrétaire agent comptable* .... M. BOUCHER.*Professeurs.*

MM. MAURIAL \*..... Philosophie.

FUSTEL DE COULANGES... Histoire.

CAMPAAUX..... Littérature ancienne.

LAFITE ..... Littérature française.

BERGMANN \* ..... Littérature étrangère. Sanscrit.

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

*Directeur* ..... M. OPPERMANN \*.*Secrétaire agent comptable* .... M. BOUCHER.

*Professeurs.*

<b>MM. OPPERMANN</b> *	Pharmacie.
<b>KIRSCHLEGER</b>	Histoire naturelle médicale.
<b>OBERLIN</b>	Matière médicale.
<b>JACQUEMIN</b>	Chimie.
<b>SCHLAGDENHAUFFEN</b>	Toxicologie et physique.

*Agréé.***M. CAUVET.****ÉCOLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DES SCIENCES ET DES LETTRES A MULHOUSE.****Directeur** ..... **M. DELBOS.****Secrétaire agent comptable** ..... **M. HOPPÉ.***Professeurs.*

<b>MM. HOPPÉ</b>	Géométrie descriptive.
<b>SCHNEIDER</b>	Physique.
<b>ROSENSTIEHL</b>	Chimie organique.
<b>METGÉ, suppléant</b>	Histoire.
<b>LAFON</b>	Mécanique.
<b>DELBOS</b>	Histoire naturelle.
<b>BOISSIÈRE</b>	Littérature.
<b>LAFON</b>	Dessin.

**ACADEMIE DE STRASBOURG.****SÉANCE ANNUELLE****DE****RENTRÉE DES FACULTÉS.****DISTRIBUTION DES MÉDAILLES ET DES PRIX****DÉCERNÉS A MM. LES ÉTUDIANTS**

**de la Faculté de Droit, de la Faculté de Médecine, de  
l'École supérieure de Pharmacie et de l'École des  
Sciences appliquées de Mulhouse.**

La rentrée des cinq Facultés, de l'École supérieure de Pharmacie et de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Mulhouse, a eu lieu le 15 novembre 1866, à deux heures de l'après-midi, dans la grande salle du Palais-de-Justice, disposée pour cette solennité.

Le même jour, à neuf heures, une messe de Saint-Esprit avait été célébrée à l'église Sainte-Madeleine, par M. le curé de cette paroisse.

La séance de rentrée avait attiré une affluence considérable.

Les autorités religieuses, civiles et militaires siégeaient sur l'estrade avec le corps académique.

M. Chéruel, Recteur, a ouvert la séance par le discours suivant :

**MESSIEURS,**

Mon premier devoir, en prenant la parole, dans cette solennité, est de rendre hommage à mon honorable prédécesseur. Une instruction solide relevée par les charmes de l'esprit, l'affabilité du caractère, une longue expérience jointe à une vigilance assidue et à une bienveillance paternelle, une parole facile et élégante défendant avec persévérance les intérêts universitaires, voilà quelques-unes des qualités qui ont concilié à M. Delcasso les sympathies du corps enseignant. A son exemple je m'efforcerai, dans les rentrées solennelles des Facultés, de rattacher le présent au passé et de chercher dans l'histoire de nos prédécesseurs des leçons et des encouragements pour les générations nouvelles.

Un anniversaire, que je tiens à rappeler à votre souvenir, nous en fournit naturellement l'occasion.

Il y a trois cents ans que l'Académie de Strasbourg a été fondée. En 1566, l'empereur Maximilien II, cédant aux sollicitations des magistrats de cette ville, institua les quatre Facultés de théologie, de droit, de médecine et de philosophie. Cette dernière répondait à nos Facultés des sciences et des

lettres. Quelques années plus tard, en 1621, l'empereur Ferdinand II érigea l'Académie de Strasbourg en Université et lui conféra tous les priviléges dont jouissaient ces corporations. Fidèle aux vieilles traditions, notre Université ne manqua pas, en 1666, de célébrer l'anniversaire séculaire de sa fondation. Un des hommes qui l'ont le plus honorée par l'étendue et la profondeur de leur savoir, Ulrich Obrecht, prononça, à l'occasion de cette solennité, un discours latin, dans lequel il énuméra les travaux accomplis pendant le siècle qui venait de s'écouler<sup>1</sup>. Cédant avec trop de complaisance au goût de son temps pour la mythologie grecque, il comparait l'Université de Strasbourg au cheval de Troie<sup>2</sup>, dont les flancs contenaient une armée tout entière, mais une armée pacifique, destinée à porter au loin les lumières de la civilisation au lieu du meurtre et de l'incendie.

Nous ne pouvons plus songer à faire revivre les pompeuses cérémonies par lesquelles l'Université célébrait alors ses fêtes séculaires. Mais le meilleur souvenir que l'on puisse évoquer en son honneur, ce sont les exemples de dévouement et de travail qu'elle a donnés à ses successeurs. Retracer rapidement ce qu'a fait l'Université de Strasbourg, le zèle avec lequel elle a entretenu le culte des sciences et des lettres, ses efforts et ses succès pour établir un commerce intellectuel entre la France et l'Allemagne, c'est lui élever le monument le plus solide et le plus glorieux ; c'est célébrer de la manière la plus convenable un anniversaire qui doit être cher à tous les coeurs strasbourgeois.

<sup>1</sup> Ce discours a été imprimé sous le titre de *Sacrum apollinare* (anno Academie sacerulari, 1666).

<sup>2</sup> Ex ea, *tanquam ex equo Trojano*, ad nationes innumeras, ad rerum passim gubernacula, ad principum aulas, ad alia infinita non unius generis publici actus fastigia, etc.

Cette image, empruntée aux souvenirs poétiques de l'antiquité, se trouve déjà dans les lettres patentes de l'empereur Maximilien II.

Voilà, Messieurs, ce que je voudrais tenter avec votre concours et en m'appuyant sur vos travaux. Une excellente monographie de Jean Sturm<sup>1</sup>, premier recteur de notre Académie, de savantes recherches sur l'ancienne école de médecine de Strasbourg<sup>2</sup>, une intéressante notice sur Schilter<sup>3</sup>, et un spirituel article sur l'état de l'Université en 1770<sup>4</sup>, sont comme les membres épars de l'histoire de cette ancienne Université, dont je voudrais rassembler les principaux traits et faire ressortir la physionomie<sup>5</sup>.

## I.

L'histoire de l'Université de Strasbourg se partage en deux périodes bien distinctes : pendant la première, de 1566 à 1681, elle s'est fondée lentement, péniblement, au milieu des déchirements de l'Allemagne. La seconde époque a été tout autre-

<sup>1</sup> *La vie et les travaux de Jean Sturm*, par M. Ch. Schmidt, professeur de la Faculté de théologie de la Confession d'Augsbourg.

<sup>2</sup> *Topographie et histoire médicale de Strasbourg*, par MM. Steiner et Tourdes, professeurs à la Faculté de médecine. — Bourguignon, *Notes pour servir à l'histoire de l'ancienne école de médecine de Strasbourg* (1849), — *Essai sur la chirurgie de Strasbourg*, par M. Michel, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg (1855).

<sup>3</sup> Discours prononcé par M. Ch. Giraud, inspecteur général de l'enseignement supérieur, à l'ouverture du concours pour une chaire de droit ouvert à Strasbourg en 1845.

<sup>4</sup> *La ville et l'Université de Strasbourg en 1770*, par M. L. Spach, archiviste du département du Bas-Rhin.

<sup>5</sup> Melchior Sebitz, professeur de l'ancienne Université, a donné une liste des chanceliers et professeurs de cette Université jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Voyez aussi *Notices sur la ville de Strasbourg*, par Jean-Fréd. Hermann, t. II, p. 293 et suivantes. Les documents nécessaires pour retracer l'histoire de l'Université de Strasbourg existent ; ils sont nombreux et intéressants. Mais jusqu'à présent personne ne s'est occupé de les mettre en œuvre.

ment brillante : depuis la réunion de Strasbourg à la France jusqu'à la Révolution qui a emporté toutes nos vieilles institutions, de 1681 à 1792, l'Université alsacienne s'est placée au premier rang entre les hautes écoles de l'ancienne monarchie.

Inaugurée en 1567, l'Académie de Strasbourg eut, dès l'origine, le caractère d'une institution internationale. Jean Sturm, qui en fut recteur pendant quinze ans, a pris soin de nous faire connaître l'origine des étudiants qui, en 1578, suivaient les cours des diverses Facultés<sup>1</sup>. On y comptait des Français, des Allemands, des Anglais, des Ecossais, des Hongrois, des Polonais, des Danois, des Suédois, des Espagnols et des Italiens. Jean Sturm lui-même appartenait presque autant à la France qu'à l'Allemagne. Pendant cinq années, de 1550 à 1555, il avait séjourné à Paris et y avait enseigné les lettres et la philosophie. Il resta, toute sa vie, en relation avec les savants les plus illustres de la France, et entre autres avec le philosophe Ramus. Il eut pour collègues, à Strasbourg, deux Français, Baudouin, né à Arras, et Hotman, né à Paris, qui tous deux enseignèrent le droit dans la nouvelle Académie.

Un troisième Français, Denis Godefroy, chef d'une famille célèbre dans l'histoire des lettres, fut nommé professeur à Strasbourg en 1591. Il porta dans l'étude des lois le calme et la gravité qui avaient trop souvent manqué à Hotman. Son *Corpus juris civilis*, publié à Strasbourg, ses notes sur Cicéren et Sénèque, enfin ses commentaires sur les lois des Goths, des Francs et des Burgondes, attestent l'étendue et la variété de ses travaux. La France, qui enviait ce savant professeur à Strasbourg, lui offrit la chaire de Cujas dans l'Université de Bourges. Mais Denis Godefroy aima mieux terminer sa carrière dans la ville hospitalière, où il avait trouvé un refuge contre les persécutions.

<sup>1</sup> STURMII *præfatio ad Golii Onomasticon*, année 1578, cité par Koch : *Discours sur l'ancienne gloire littéraire de la ville de Strasbourg*, p. 49 (Strasbourg, 1809).

A côté de ces professeurs français, dont s'honorait l'Université de Strasbourg, on voit des Allemands, dont quelques-uns furent célèbres au dix-septième siècle, et que l'Académie moderne ne doit pas complètement oublier. Les Saltzmann<sup>1</sup> et les Sebitz<sup>2</sup> s'efforcèrent de donner une meilleure direction à l'enseignement médical. Jean-Henri Bœcler occupa avec éclat la chaire d'histoire et d'éloquence, de 1651 à 1689. Il ne se distingua pas seulement par son érudition; il se mêla, comme publiciste, aux luttes politiques du dix-septième siècle et attira l'attention des souverains sur l'Université de Strasbourg. La reine de Suède, Christine, le nomma son historiographe; l'empereur d'Allemagne, Ferdinand III, lui décerna le titre de comte palatin; enfin Louis XIV, autour duquel se pressaient de si brillants génies, chercha à s'attacher le professeur de Strasbourg, en lui offrant une pension avec le titre d'historiographe de France.

Le gendre de Bœcler, Ulrich Obrecht, qui occupa aussi la chaire d'histoire et d'éloquence, surpassa son beau-père en réputation. De nombreuses dissertations sur les institutions et les monuments de la Grèce et de Rome<sup>3</sup>, de savantes études sur les antiquités de l'Alsace<sup>4</sup>, attestent la sagacité d'Ulrich Obrecht et son ardeur pour les recherches érudites. Louis XIV, après la réunion de l'Alsace à la France en 1681, n'épargna

<sup>1</sup> Jean-Rodolphe Saltzmann, né à Strasbourg en 1574, fut nommé professeur à la Faculté de médecine en 1614. Il fut promu cinq fois à la dignité de recteur, d'abord dans l'ancienne Académie en 1618, puis dans l'Université en 1626, 1630, 1636 et 1640. Il mourut en 1657.

<sup>2</sup> Melchior Sebitz, né à Strasbourg en 1578; chargé de la supériorité de la chaire de médecine en 1612, il y remplaça définitivement son père en 1625, et vécut jusqu'en 1674.

<sup>3</sup> *De legibus agrariis populi romani* (Strasbourg, 1674, in-4°); — *De nummo Domitiani Isiaco epistola* (ibid., 1675, in-4°); — *Dissertationes selectae* (ibid., 1676, in-4°).

<sup>4</sup> *Alsaticarum rerum prodromus* (ibid., 1681, in-4°).

rien pour gagner un homme aussi éminent. Il attira Ulrich Obrecht à Paris, et, en 1686, il le renvoya à Strasbourg avec le titre de préteur royal. Ce ne fut pas un médiocre honneur pour l'Université alsacienne de voir le roi de France choisir parmi ses professeurs le premier magistrat de la cité. Bossuet, qui avait connu Ulrich Obrecht pendant son séjour à Paris, admirait l'universalité de son génie et le caractérisait avec sa force et sa précision ordinaires : «Cet homme, disait-il, est « un abrégé de toutes les sciences (*Epitome omnium scientiarum*).»

Un pareil éloge, décerné par Bossuet, prouve que le premier âge de l'Université de Strasbourg n'a pas été sans utilité et sans gloire. Réunir par le goût de l'étude des hommes de nations différentes, souvent opposés d'idées et d'intérêts, entretenir le culte des lettres au milieu des violences de la guerre, former une école de droit public, organiser l'enseignement médical, enfin étonner par une vaste et profonde érudition la France de Louis XIV, qui possédait les *Du Cange* et les *Mabillon*, voilà quelques-uns des titres de l'Université de Strasbourg au dix-septième siècle.

Cependant il ne faut rien exagérer : l'usage exclusif du latin, même dans l'enseignement des sciences, a condamné à l'oubli presque tous les professeurs, dont je viens de rappeler les noms. L'Université de Strasbourg partagea, au dix-septième siècle, l'erreur de la plupart des savants de l'Allemagne, qui, dans leur admiration pour l'antiquité, crurent lui dérober son génie en empruntant la langue de ses poëtes et de ses orateurs. Au lieu de s'inspirer des productions immortelles de la Grèce et de Rome pour les adapter à leur temps et enfanter à leur tour des œuvres vivantes, ils se condamnèrent à une servile imitation.

En France, au contraire, si les poëtes et les orateurs puissent à ce large fleuve d'inspiration et d'éloquence que l'antiquité a versé dans le monde, c'était toujours avec discréption et intelligence. Racine empruntait à la Grèce les noms d'Androma-

que, d'Iphigénie et de Phèdre ; mais il en faisait des types immortels de la mère, de la fille et de l'amante. C'est dans son cœur qu'il a puisé les sentiments auxquels il a prêté le charme d'un langage divin. Molière a pris à Plaute quelques traits de l'*Avare*, mais il les a marqués de l'empreinte de son génie. Bossuet avait médité les œuvres de Démosthène et de Cicéron, et il a quelquefois imité les formes savantes de leurs discours ; mais avec quel éclat il transforme l'éloquence antique ! Comme on sent, dans ses oraisons funèbres, le souffle inspirateur qui émeut, entraîne, ravit l'auditeur ! Voilà la vraie Renaissance, celle qui, en étudiant et admirant les œuvres de l'antiquité, exprime, avant tout, les idées, les passions et le caractère de son temps.

Cette imitation intelligente et féconde des littératures grecque et romaine ne pénétra dans l'Université de Strasbourg qu'après la réunion de cette ville à la France. L'influence des grands écrivains de notre pays, leurs relations fréquentes, au dix-huitième siècle, avec les professeurs de Strasbourg, expliquent l'essor que prit alors notre Université. C'est, en effet, pendant la seconde période de son histoire, de 1681 à 1792, que l'école alsacienne s'éleva à une grande hauteur.

## II.

Cependant, tout en reconnaissant que cette cause de progrès est la plus réelle et la plus profonde, il ne faut pas oublier l'émulation excitée par une corporation rivale et puissante. Louis XIV avait garanti à la ville de Strasbourg le maintien de ses priviléges et de ses anciennes institutions ; mais, en face de l'Université protestante, il avait placé une haute école catholique. Les Jésuites, auxquels les évêques de Strasbourg avaient confié depuis longtemps la direction de l'Université de Molsheim, entrèrent en possession des bâtiments que le roi de France venait de faire construire près de la cathé-

drale et qui contiennent maintenant le Grand-Séminaire et le Lycée. Cette école des Jésuites ne fut pas sans éclat. Parmi les professeurs qui l'honorèrent, je me bornerai à citer Louis Laguille, Bourguignon d'origine, mais bientôt Alsacien de goût et d'études. Son histoire d'Alsace, qui devança les grands travaux de Schœpflin, est encore estimée de nos jours<sup>1</sup>.

En présence de ces rivaux savants et habiles, les professeurs de l'Université redoublèrent d'ardeur. Ils avaient alors à leur tête l'homme qui, par ses leçons, ses ouvrages et ses disciples, a été l'âme et la gloire des écoles strasbourgeoises au dix-huitième siècle. J. D. Schœpflin avait été appelé, dès l'âge de vingt-six ans, à la chaire d'histoire et d'éloquence<sup>2</sup>. Les débuts de son enseignement furent brillants, et la Russie, qui, sous Pierre-le-Grand et ses successeurs, s'initiait à la civilisation européenne, s'efforça d'enlever Schœpflin à la France. Mais il préféra toujours sa patrie d'adoption. La ville de Strasbourg lui en témoigna sa reconnaissance et lui fournit les moyens de compléter ses études par des voyages à Paris et dans le midi de la France, en Italie, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Dans toutes ces contrées, Schœpflin se lia avec les savants les plus distingués, et en peu d'années sa réputation devint européenne.

<sup>1</sup> Louis Laguille, né à Autun en 1656, mort en 1742. Il publia en 1727 son *Histoire de la province d'Alsace* (in-8°, avec cartes et plans). — On cite encore parmi les professeurs qui honorèrent l'Université catholique de Strasbourg, Jean Dez, J.-Joseph Petit-Didier, J.-François Baltus, Ignace de Laubrussel et J.-J. Scheffmacher.

<sup>2</sup> Né à Sutzbourg (pays de Bade), le 6 décembre 1694, Schœpflin vint à Strasbourg en 1711, fut nommé professeur en 1720 et mourut en 1771. Il débuta, comme étudiant, en 1717, par un exercice oratoire, le panégyrique de Germanicus. Ce travail académique parut si remarquable que la ville de Strasbourg le fit imprimer à ses frais. Heureusement Schœpflin ne tarda pas à se dégager de cette fausse éloquence pour s'occuper de sérieuses études d'histoire et d'archéologie.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres le nomma membre correspondant, et Louis XV lui donna le titre et le traitement d'historiographe de France. Voltaire, qui remplissait déjà de son nom la France et l'Europe, vint consulter Schœpflin, en 1753, et puisa largement dans les trésors de son érudition historique pour la composition de ses *Annales de l'Empire*. Malgré ses dispositions satiriques et l'ironie avec laquelle il parle des savants de l'Allemagne<sup>1</sup>, Voltaire se montra toujours reconnaissant envers Schœpflin : dans sa correspondance, il ne lui donne que l'épithète d'*illustre*. Ces titres, ces distinctions, Schœpflin s'en montrait digne par la supériorité de son enseignement et par des travaux d'une profonde érudition sur les origines de l'imprimerie<sup>2</sup>, les antiquités de l'Alsace<sup>3</sup> et l'histoire du duché de Bade<sup>4</sup>, son pays natal.

Il professa pendant plus de trente ans, et lorsqu'il quitta sa chaire, il avait formé des disciples dignes d'un tel maître. Parmi les plus distingués, nous citerons Lorentz<sup>5</sup>, qui succéda à Schœpflin dans la chaire d'histoire et d'éloquence; Oberlin<sup>6</sup> et J. Schweighæusser<sup>7</sup>, qui s'appliquèrent surtout

<sup>1</sup> Voyez sur le séjour de Voltaire en Alsace un intéressant opuscule publié à Colmar en 1860, sous ce titre : *Séjour en Alsace de quelques hommes célèbres*.

<sup>2</sup> *Vindiciae typographicæ* (Strasbourg, 1750, in-4°).

<sup>3</sup> *Alsatia illustrata, cellica, romana, francica* (Colmar, 1754-1762), 2 vol. in-f°. — On y joint l'*Alsatia ævi merovingici, carolingici, saxonici, salici et suevii diplomatica*, qui parut plus tard.

<sup>4</sup> *Historia Zähringo-badensis* (Carlsruhe, 1763-1766, 7 vol. in-4°).

<sup>5</sup> Jean-Michel Lorentz, né à Strasbourg en 1723, professeur d'éloquence et d'histoire à l'Université à partir de 1752, mort en 1800. Il a laissé plusieurs ouvrages latins sur l'histoire de France, l'histoire d'Allemagne et l'histoire universelle.

<sup>6</sup> Jérémie-Jacques Oberlin, né à Strasbourg en 1735, professeur de logique et de métaphysique à l'Université, mort en 1806. Son collègue, J. Schweighæusser, a écrit son éloge en latin.

<sup>7</sup> Jean Schweighæusser, né à Strasbourg en 1742, professeur de langue grecque à l'Université en 1778, mort en 1830. Voyez son éloge par Dahler (en latin) et par M. Ch. Cuvier (en français).

à la philologie et à l'archéologie; enfin Koch<sup>1</sup>, qui répandit un vif éclat sur l'enseignement du droit public et réunit autour de sa chaire des hommes destinés à jouer un grand rôle dans la politique. Pour donner une idée de l'importance de l'Université de Strasbourg dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, il suffira de citer quelques-uns des hommes qu'elle a formés, tels que le comte de Narbonne, qui fut successivement ministre de Louis XVI et aide-de-camp de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>; le comte de Ségur, également célèbre dans les lettres et dans la diplomatie; Destutt de Tracy, qui a commenté *l'Esprit des lois* de Montesquieu; Gérard de Rayneval, le baron de Bourgoing et le baron Bignon, qui s'illustrèrent tous trois comme négociateurs sous le premier Empire; le comte de Cobentzel, qui eut l'honneur de discuter avec le premier consul les conditions de la paix de Lunéville; enfin le prince de Metternich, dont le nom est européen<sup>2</sup>.

La réputation de l'Université de Strasbourg avait déterminé la famille russe de Galitzin à y fonder des bourses en faveur de jeunes gens de cette nation, dont les études devaient durer six années consécutives<sup>3</sup>. Le duc de Choiseul, principal ministre de Louis XV, envoya plusieurs élèves de l'école royale militaire de Paris suivre le cours de droit public de l'Université de Strasbourg. On leur enseignait, d'après le témoignage de Koch<sup>4</sup>, le droit naturel et le droit des gens, avec des notions historiques sur les traités de paix, les principes de la statistique, les mathématiques et l'art des fortifications. Le même professeur, s'appuyant sur des documents officiels<sup>5</sup>, énumère les étrangers qui suivaient, vers la fin du dix-huitième

<sup>1</sup> Christophe-Guillaume Koch, né à Bouxwiller en 1737, professeur de droit à l'Université, mort en 1813. Il a laissé de nombreux ouvrages, et entre autres une *Histoire des traités de paix*.

<sup>2</sup> Discours prononcé en 1809 par Koch, p. 20.

<sup>3</sup> Ibid., p. 22.

<sup>4</sup> Ibid., p. 48 et 49.

<sup>5</sup> Ibid., p. 49.

siècle, les cours de l'Université de Strasbourg ; on y comptait vingt-trois Anglais et Ecossais, dix-sept Allemands, Flamands et Autrichiens, trois Italiens, deux Espagnols, onze Danois et Suédois, cinq Polonais et Courlandais, quatorze Russes et Laponiens. C'était véritablement une école internationale.

J'aime mieux insister sur ces résultats positifs que de vous parler, après tant d'autres, du séjour de Goethe à l'Université de Strasbourg. Ce poète, d'un génie essentiellement indépendant, se souciait peu des travaux scolaires. Il songeait à Werther et à Faust au lieu de suivre les leçons de droit. Ce n'est pas dans ses mémoires qu'il faut chercher le mouvement intellectuel de Strasbourg à cette époque. Pour en apprécier l'importance, il suffit de rappeler les noms que je viens de citer et d'ajouter quelques mots sur l'essor que prirent, dans notre Université, les sciences médicales, naturelles et mathématiques à la fin du dix-huitième siècle : Lobstein<sup>1</sup> et Lauth imprimaient une vive impulsion aux études anatomiques, pendant que Jean Hermann<sup>2</sup> fondait le Musée d'histoire naturelle, qui, complété par ses successeurs, renferme aujourd'hui une des plus remarquables collections de l'Europe. Dans le même temps, le mathématicien Arbogast<sup>3</sup> se signalait par des travaux qui devaient lui ouvrir les portes de l'Institut; enfin

<sup>1</sup> Jean-Frédéric Lobstein, né, en 1736, à Lampertheim, près de Strasbourg, nommé professeur d'anatomie en 1768 à l'Université de Strasbourg, mort en 1784.

<sup>2</sup> Thomas Lauth, né à Strasbourg en 1758, nommé professeur d'anatomie à l'Université de Strasbourg en 1785, puis à l'École de santé en 1794, et enfin à l'Académie universitaire en 1809, mort en 1820.

<sup>3</sup> Jean Hermann, né à Barr (Bas-Rhin) en 1738, nommé professeur à l'Université en 1768, mort en 1800. Son collègue Lauth a publié sa biographie en latin (Strasbourg, 1801). George Cuvier lui a consacré un article dans la *Biographie universelle*.

<sup>4</sup> Louis-François-Antoine Arbogast, né à Mutzig (Bas-Rhin) en 1759, fut professeur de mathématiques à l'École d'artillerie et à l'Université, député de Strasbourg à l'Assemblée législative et à la

Louis Lombard<sup>1</sup>, né comme ces professeurs en Alsace, était appelé à l'École d'artillerie d'Auxonne, où il compta parmi ses disciples le jeune Napoléon Bonaparte, et lui prédit de glorieuses destinées<sup>2</sup>.

La Révolution de 1789 fut accueillie avec joie par l'Université de Strasbourg. Deux professeurs, Koch et Arbogast, furent élus par leurs concitoyens pour les représenter à l'Assemblée législative. Un troisième professeur, Lorentz, salua, dans un discours latin<sup>3</sup>, cette ère nouvelle, cette ère de liberté, d'unité et d'égalité, qui se levait pour la France. Tant que la Révolution resta fidèle aux principes de 1789, l'Université de Strasbourg la soutint avec énergie. Mais lorsqu'à la liberté succéda une sanglante anarchie, Koch et ses collègues protestèrent contre les violences démagogiques et furent punis de leur courage par l'emprisonnement ou l'exil. L'Université elle-même fut supprimée, en 1792, et ne se releva, sous une forme nouvelle, qu'à l'époque où un homme de génie vint mettre un terme à ces saturnales et rendit à la France le calme et la grandeur.

Convention, membre correspondant de l'Institut, professeur à l'École centrale du Bas-Rhin. Il mourut en 1803.

<sup>1</sup> Jean-Louis Lombard, né à Strasbourg en 1723, mort en 1792.

<sup>2</sup> « Ce jeune homme ira très-loin », disait Lombard. Voyez *Recherches sur le professeur d'artillerie Lombard*, par Amanton, p. 28 et 30.

<sup>3</sup> *Summa hist. Gallo-Francicæ*, t. IV, præfat., p. 2-3 : Quis fateri non velit beneficia Francorum surrexisse genti magna, insignia?.... Abolita per Franciam omnem procerum nobiliumque mille dominatus et jura feudalia.... Sublatis provinciarum, ordinum, civitatum, diversis inter se prorsus et contrariis juribus, jam cædem ubique leges, cædem tribunalia; a Pyrenæis montibus usque ad Rheni ripas, sine discriminæ, æquata nunc omnium et jura et onera.... Aditus ad honores omnes et dignitates reipublicæ, jam nemini omnium præclusus, etc.

## III.

L'Académie, établie à Strasbourg par l'empereur Napoléon I<sup>r</sup>, en 1808, ne fut plus, comme l'ancienne Université, une petite république. Rattachée à l'Université de France, elle entra dans ce vaste système d'unité, qui fait la force et la grandeur de notre patrie. Mais, entre toutes les villes de province, Strasbourg fut la plus favorisée : elle eut les cinq Facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres, auxquelles est venue s'ajouter plus tard l'École supérieure de pharmacie. Notre Académie est donc, par le nombre et l'importance des chaires, une véritable Université, digne de représenter la France en face de la savante Allemagne. Le gouvernement n'a cessé de lui témoigner le plus vif intérêt. Aujourd'hui même la présence du premier magistrat du département, du vénérable pasteur de ce diocèse, du maire de la ville de Strasbourg, et des chefs de l'armée et de la magistrature, est une preuve éclatante du zèle que les représentants du pouvoir montrent pour l'instruction publique.

Dès son origine, la nouvelle Académie s'empessa d'appeler à elle ceux des disciples de Schœpflin qui avaient survécu à la tourmente révolutionnaire. Koch, qui, après avoir passé par l'Assemblée législative et le Tribunat, se reposait dans une studieuse retraite, fut nommé recteur honoraire. J. Schweighæuser occupa la chaire de littérature grecque ; Herrenschneider, celle de physique. L'élève le plus distingué de Koch, Frantz, soutint la réputation de la chaire de droit public. Thomas Lauth, contemporain et émule de Lobstein, enseigna l'anatomie dans la Faculté de médecine.

Vous le voyez, Messieurs, le lien entre l'ancienne Université et la nouvelle Académie n'a pas été rompu. Celle-ci a continué les traditions de ses devanciers dans ce qu'elles avaient d'utile et d'honorables, et en même temps elle a suivi et souvent même hâté la marche des sciences. Quelques considérations rapides

suffiront, je l'espère pour vous convaincre des progrès accomplis dans une période de cinquante-six ans.

Comparons d'abord le nombre des élèves dans les deux Académies. Nous savons, par le témoignage de Jean Sturm, qu'au seizième siècle, en 1578, les cours des diverses Facultés étaient suivis par environ deux cents étudiants<sup>1</sup>. Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, à l'époque du plus grand éclat de l'Université de Strasbourg, le chiffre constaté par Koch, d'après les statistiques officielles, est à peu près le même<sup>2</sup>. Pendant l'année scolaire qui vient de se terminer, le relevé des inscriptions donne les résultats suivants :

Faculté de théologie . . . . .	48 élèves
Faculté de droit . . . . .	117 —
Faculté de médecine . . . . .	311 —
École supérieure de pharmacie . .	64 —
	<hr/>
	Total . . . . . 740

Je ne parle pas des auditeurs bénévoles des Facultés des sciences et des lettres. Et cependant nous savons tous que les seuls cours de physique, de chimie et d'histoire ont réuni plus de deux cents auditeurs. Mais même, en ne tenant aucun compte du nombreux public qui s'est pressé autour de ces chaires, il reste établi que les élèves de l'Académie moderne sont quatre fois plus nombreux que ceux de l'ancienne Université.

Une autre supériorité tient aux institutions mêmes de l'empire français. L'Université de Strasbourg était exclusive, comme toutes les vieilles corporations ; elle n'admettait que des professeurs protestants. Aujourd'hui la science est un terrain neutre ouvert à tous ceux qui se distinguent par le travail, la moralité et l'intelligence. L'Université de France,

<sup>1</sup> Voyez la préface de J. Sturm à l'*Onomasticon, ou Dictionnaire de Goll* (année 1578).

<sup>2</sup> Discours prononcé par Koch en 1809, p. 49.

image de la société moderne, respecte la liberté de conscience et l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Enfin tout ce qui a fait la gloire de l'ancienne Université de Strasbourg, l'érudition classique, l'étude approfondie des lois et de l'histoire, l'échange des idées entre la France et l'Allemagne, tous ces mérites se retrouvent dans l'Académie moderne. N'est-ce pas la Faculté de droit de Strasbourg, qui, empruntant à Zachariæ le titre et quelques idées de son ouvrage sur le Code Napoléon, l'a transformé pour l'approprier à l'esprit français et en a fait un des traités les plus utiles pour l'étude de notre législation<sup>1</sup>? Les travaux les plus savants et les plus hardis de l'exégèse allemande ont trouvé des interprètes, des commentateurs et souvent aussi d'habiles adversaires dans la Faculté de théologie de la Confession d'Augsbourg. La philologie comparée, dont l'Allemagne se glorifie à juste titre, compte des maîtres éminents dans notre Académie. C'est à la Faculté des lettres de Strasbourg que s'est formé le jeune orientaliste, qui traduit la *Grammaire comparée de Bopp*, et auquel le gouvernement vient de confier la chaire de philologie établie au Collège de France. Récemment encore la Suède a récompensé par une distinction éclatante les travaux du savant doyen de la Faculté des lettres sur les *Eddas Scandinaives*<sup>2</sup>.

Je ne puis rappeler tous les prix décernés par l'Institut aux œuvres philosophiques et littéraires de nos professeurs. J'au-

<sup>1</sup> *Cours de droit civil français*, d'après l'ouvrage allemand de C. S. Zachariæ, par MM. C. Aubry, doyen de la Faculté de droit de Strasbourg, et Rau, professeur à la même Faculté (troisième édition; 6 vol. in-8°, 1856-1858). — Nous ne devons pas oublier le *Traité de législation criminelle* de Jacques-Frédéric Rauter, né à Strasbourg en 1784, nommé, en 1825, professeur de procédure civile et de législation criminelle, doyen de la Faculté en 1837, mort en 1834.

<sup>2</sup> *Poèmes islandais* avec une traduction, des notes et un glossaire, par M. Bergmann, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.

rais à vous citer des recueils poétiques, des mémoires sur la psychologie et sur la philosophie de Saint-Augustin, qui ont obtenu les suffrages de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques<sup>1</sup>. Pour rester fidèle à mes études de prédilection, j'insisterai sur les ouvrages historiques. La *Cité antique*<sup>2</sup> est un livre qui unit à la science profonde de l'Allemagne la lucidité de l'esprit français. C'est, selon l'expression d'un maître illustre, une œuvre puissante et originale. L'*Histoire des chevaliers romains*, qui vient d'être publiée à Paris<sup>3</sup>, a été préparée et en grande partie composée à Strasbourg par un professeur de l'Université. Sous ce titre modeste, l'auteur nous a donné une histoire de la constitution romaine jusqu'au temps des Gracques. S'appuyant constamment sur les sources originales, il les a interprétées et complétées au moyen des résultats obtenus depuis quarante ans par la critique allemande et française.

Ces productions récentes ne doivent pas nous faire oublier des travaux plus anciens et non moins remarquables. La savante *Histoire des Albigeois*<sup>4</sup>, composée par un membre de l'Académie de Strasbourg et couronnée, il y a vingt ans, par l'Institut, égale pour l'érudition les plus solides monuments de la vieille Université et les surpasse par le mérite de l'ex-

<sup>1</sup> *Oeuvres poétiques de M. Campaux*. — Mémoires sur le *Rôle de la psychologie dans la philosophie*, par M. Maurial, et sur la *philosophie de Saint-Augustin*, par le même professeur. — Je ne dois pas oublier le *Traité de Logique*, ou *Essai sur la Théorie des Sciences*, composé par M. Duval-Jouve, inspecteur de l'Académie de Strasbourg, et approuvé, en 1844, par le conseil de l'instruction publique.

<sup>2</sup> La *Cité antique*, par M. Fustel de Coulanges, professeur à la Faculté des lettres (ouvrage couronné par l'Académie française).

<sup>3</sup> *Histoire des chevaliers romains*, par M. Belot, ancien professeur d'histoire au Lycée de Strasbourg.

<sup>4</sup> *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, par M. Ch. Schmidt, 2 vol. in-8° (ouvrage couronné par l'Institut).

position. C'est encore à l'Académie de Strasbourg que la France a dû l'histoire des sectes gnostiques<sup>1</sup> et de l'École d'Alexandrie<sup>2</sup>, ainsi que l'appréciation la plus lucide des systèmes philosophiques de l'Allemagne depuis Kant jusqu'à Hegel<sup>3</sup>.

Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, les professeurs de l'Académie moderne ont produit des œuvres de jurisprudence, de philologie, d'histoire et de philosophie qui soutiennent victorieusement la comparaison avec celles de leurs devanciers. Que sera-ce si nous considérons la science médicale, l'histoire naturelle, la chimie et la physique, dont les progrès sont une des plus glorieuses conquêtes de l'esprit moderne ? Les études médicales languissaient dans l'ancienne Université, malgré le zèle et l'éclat passager des Saltzmann, des Sebitz et des Lobstein. Aujourd'hui le nombre des élèves qui se pressent aux leçons, la confiance du gouvernement qui nous charge de former les médecins militaires, la force constatée des examens, le perfectionnement des méthodes, tout atteste le progrès des études médicales dans notre Académie. Un musée anatomique, formé par les soins et les efforts persévérateurs du vénérable doyen de la Faculté de médecine, renferme de remarquables travaux de la plupart des professeurs. Énumérer tout ce qu'a produit l'école de Strasbourg dépasserait les bornes d'un discours académique. Mais je ne puis omettre la distinction éclatante que l'Empereur, si juste appréciateur du mérite, vient d'accorder à un de nos plus habiles et de nos plus ingénieux opérateurs. En décorant M. Koeberlé, il a récompensé les efforts et les succès de la science médicale pour le soulagement de l'humanité.

L'histoire naturelle, étroitement liée à l'enseignement médi-

<sup>1</sup> *Histoire critique du gnosticisme*, par M. Matter; 2 vol. in-8°.

<sup>2</sup> *Histoire de l'École d'Alexandrie*, par le même; 2 vol. in-8°.

<sup>3</sup> *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel*, par M. Wilm; 4 vol. in-8°.

cal, a aussi obtenu d'honorables encouragements. Pendant que l'Institut de France couronnait les travaux de l'un de nos professeurs<sup>1</sup>, l'Académie royale de Munich décernait à l'autre le titre de membre associé<sup>2</sup>. Enfin la *Description géologique du Haut-Rhin*, qui vient d'être publiée par le savant directeur de l'École supérieure de Mulhouse, est une nouvelle preuve du succès avec lequel les sciences naturelles sont cultivées dans l'Académie de Strasbourg.

L'enseignement des mathématiques y a toujours compté des professeurs distingués. Il suffit de rappeler les noms des Kramp et des Sarrus. Aujourd'hui encore des traités d'algèbre et de géométrie, des mémoires astronomiques, dont le mérite a été constaté par les juges les plus compétents, attestent que les mathématiques sont toujours dignement représentées dans la Faculté des sciences.

Que dirai-je de la physique et de la chimie, à peine connues dans l'ancienne Université et dont les cours sont maintenant suivis avec tant d'ardeur. Pour la physique, je dois exprimer un regret et une espérance? Paris vient de nous enlever l'éminent professeur, dont les leçons étaient si goûtables du public savant de Strasbourg. Mais son successeur, un des plus

<sup>1</sup> Mémoire de M. Baudelot sur le système nerveux des poissons.

<sup>2</sup> Il me serait impossible d'énumérer tous les ouvrages du savant M. Schimper. Ses traités sur les mousses, dont le plus étendu est intitulé : *Bryologia europaea* (1836-1851, 6 vol. in-4°) lui ont mérité le titre si rare et si recherché de membre correspondant de l'Institut.

M. Duval-Jouve, inspecteur de l'Académie de Strasbourg, ne s'est pas signalé seulement par ses travaux philosophiques. On lui doit plusieurs ouvrages remarquables d'histoire naturelle : 1<sup>o</sup> *Les Belemnites des terrains crustacés des Basses-Alpes* (grand in-4° avec 41 planches), ouvrage approuvé par l'Académie des sciences le 30 août 1841; 2<sup>o</sup> *l'Histoire naturelle des equisatum de France*, ouvrage qui a été admis par l'Académie des sciences pour être publié dans le Recueil des mémoires des savants étrangers et qui a obtenu une médaille d'or en 1864.

brillants élèves de l'École normale supérieure, s'est déjà signalé par des travaux, dont la valeur a été unanimement reconnue. Il saura, nous n'en doutons pas, soutenir la haute réputation de la chaire de physique. Quant à notre excellent professeur de chimie, il s'est montré le digne successeur des Gerhardt et des Pasteur; non content de propager les découvertes modernes par des leçons que son zèle a multipliées, il a contribué à rendre la chimie plus féconde par d'utiles applications.

Enfin à l'enseignement officiel sont venus se joindre des cours libres, professés avec science et dévouement par des littérateurs et des membres de l'Université<sup>1</sup>. D'intéressantes études sur Schiller, sur Gœthe, sur les relations de l'Allemagne et de la France au dix-huitième siècle, sur l'idéal, ont contribué à entretenir le goût des nobles plaisirs de l'intelligence. Ce n'est pas seulement à Strasbourg que s'est manifesté ce mouvement littéraire. Colmar a eu aussi ses conférences, où des questions d'histoire, de littérature, de philosophie et même de science et d'économie politique<sup>2</sup>, ont réuni près de deux cents auditeurs. Au nom du ministre, ardent promoteur de ces cours libres, je remercie les professeurs de leur zèle, et je les prie de continuer de nous prêter leur concours.

Ainsi, Messieurs, nous pouvons évoquer sans crainte les souvenirs de nos prédécesseurs. En leur rendant hommage, nous ne préférerons pas le passé au présent, et nous ne vantons pas nos vieilles institutions pour décrier la société moderne. Loin de nous une pareille pensée. Ce que nous avons cherché dans l'histoire de l'Université alsacienne, c'est un encourage-

<sup>1</sup> Ces cours, organisés sous le patronage de la Société littéraire de Strasbourg, ont été professés par MM. Spach, Goguel, Schnitzler, Lederlin et Grandsard.

<sup>2</sup> Ces conférences ont été faites par MM. Bertrand, Simonnet, Blocquet, Bourlot et Laurent, professeurs du Lycée de Colmar.

ment et une leçon pour la génération actuelle. Eh ! quoi ! la ville de Strasbourg a su, par sa féconde initiative et avec ses seules ressources, fonder une école qui a produit, pendant deux siècles, des citoyens utiles et quelques personnages illustres, et l'on croirait qu'il est sans intérêt de rappeler aux hommes de nos jours les résultats du travail intelligent et de la patience érudite de leurs pères ? L'Académie moderne doit savoir regarder en face ce que la vieille Université lui a transmis de science et de gloire. Elle n'a rien à craindre de la comparaison ; mais si elle s'endormait jamais, il serait bon que le souvenir du passé lui fût un reproche pour le présent et un stimulant pour l'avenir.

D'ailleurs, sans nous arrêter à des hypothèses, qui, nous l'espérons, ne se réaliseront jamais, cette esquisse de l'histoire de l'Université alsacienne contient plus d'un enseignement, qu'en terminant je veux dégager et préciser : D'abord, tout en reconnaissant et proclamant l'importance des recherches scientifiques et la nécessité d'en suivre les progrès, nous ne devons pas oublier que c'est par l'enseignement des lettres, du droit et de l'histoire, c'est-à-dire par la contemplation et l'expression du beau, du juste et du vrai, que s'est fondée et longtemps soutenue la réputation de l'École de Strasbourg. C'est un héritage glorieux qu'il importe de conserver et d'agrandir. L'affaiblissement des études littéraires entraînerait nécessairement l'abaissement des intelligences et la décadence des sciences elles-mêmes.

Un second résultat constaté par notre étude historique, c'est que l'esprit alsacien n'a pris tout son essor que grâce au contact avec le génie de la France ; il est devenu, sous cette heureuse influence, plus souple, plus vif, plus pratique surtout, sans rien perdre de sa solidité et de sa profondeur. Ainsi la réunion de l'Alsace à la France a été pour cette province un immense bienfait au point de vue intellectuel aussi bien que pour les intérêts industriels et politiques. Le patriotisme si renommé de cette province n'est donc pas seulement un géné-

reux instinct, c'est un sentiment d'amour et de reconnaissance pour la France, inspiratrice des grandes pensées et des fécondes découvertes.

Enfin nous avons reconnu que l'Académie actuelle, héritière de l'Université alsacienne et fille de la civilisation française, avait étendu et enrichi, en un demi-siècle, le domaine de l'École strasbourgeoise avec toute la supériorité de la science moderne sur la science ancienne. Elle n'en a répudié que le caractère étroit et exclusif. Fidèle aux grands principes d'unité, d'égalité et de liberté civile et religieuse, elle l'emporte autant sur les vieilles corporations universitaires que l'empire français et ses glorieux souverains, Napoléon I<sup>er</sup> et Napoléon III, sur l'empire féodal des Ferdinand et des Maximilien.

---

## ÉLOGE DE M. LEREBOULLET,

ANCIEN DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE STRASBOURG,

PRONONCÉ

PAR M. E. BAUDELOT,

Professeur de la Faculté des Sciences.

MESSIEURS,

En acceptant l'honneur de vous entretenir aujourd'hui du savant laborieux autant que modeste, qui durant ses dernières années jeta un si vif éclat sur la Faculté des sciences, je ne puis, moi d'hier seulement parmi vous, me défendre d'une légitime émotion. Autour de moi, j'aperçois des collègues, des amis de M. Lereboullet, les uns ayant suivi ses travaux, les autres ayant partagé avec lui les douceurs de l'intimité et dont la voix, en cette circonstance solennelle, vous eût parlé avec plus d'autorité de celui dont ma présence vous rappelle qu'il n'est plus ici.

Je n'ai pas eu le bonheur de connaître M. Lereboullet, et mon devoir d'historien serait de nature à m'inspirer quelques craintes, si les touchants souvenirs qui vivent gravés dans vos cœurs, ne me donnaient la certitude de trouver parmi vous bienveillance et sympathie.

Dominique-Auguste Lereboullet naquit à Épinal le 19 septembre 1804, non loin de cette ville, où devaient s'accomplir toutes les phases de sa carrière scientifique. Son enfance nous est peu connue, nous ignorons si les faits qui s'y rattachent, purent déjà faire pressentir les inclinations qui furent le partage du savant. Peut-être serait-il permis de penser que le

pays pittoresque dont les Vosges forment le ravissant horizon, exerça déjà sur l'âme poétique de l'enfant une heureuse influence ; il y fit germer, sans doute, ce goût de la nature qui ne cessa de s'accroître jusqu'au dernier jour de la vie du naturaliste.

Lereboullet quitta de bonne heure sa ville natale, il fut envoyé à Colmar pour y faire ses études classiques. Là s'écoulerent dans le travail et l'application les premières années de sa jeunesse.

Au sortir du collège, appelé à se choisir une carrière, le jeune homme se sentit porté vers l'étude de la médecine. Mais avant tout, il tenait à compléter son éducation par un séjour en Allemagne, et à se familiariser avec l'usage de la langue de ce pays. L'idée était excellente, elle devait dans la suite procurer au savant de véritables avantages.

On était alors à une époque bien glorieuse pour les sciences naturelles.

En France, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire jetaient un éclat incomparable par leurs immortels travaux ; en Allemagne, les disciples de Goethe et de Schelling, par leurs conceptions hardies imprimaient à la science une immense impulsion.

Pour aborder avec fruit les grands problèmes de la physiologie, de l'anatomie philosophique, il fallait être en mesure de pouvoir puiser à toutes ces sources ; la connaissance des travaux accomplis en Allemagne était devenue une nécessité. Cette pensée bien comprise en Alsace entraînait alors vers l'Allemagne l'élite de sa jeunesse ; elle conduisit M. Lereboullet à l'Université de Fribourg : il y passa une année entière.

En quittant l'Allemagne, le jeune étudiant revint à Strasbourg pour y commencer ses études médicales. Un travail assidu lui acquit bientôt parmi ses condisciples un rang distingué. En 1828 il remportait le prix d'anatomie et de physiologie ; en 1829 il obtenait le second prix de chirurgie ; le prix de médecine lui était décerné en 1850, et la même an-

née il recevait une autre couronne pour la chirurgie et les accouchements. Il fut nommé interne à l'hôpital en 1832.

Le choléra venait de se manifester à Paris. L'invasion du terrible fléau qui pour la première fois visitait la France, avait partout semé l'épouvante ; chaque province, chaque ville n'avait d'autre souci que de conjurer le danger. Par une mesure de sage prévoyance, le conseil sanitaire du Bas-Rhin résolut d'envoyer un médecin à Paris pour y étudier les caractères de l'épidémie.

Plus d'un, assurément, parmi cette jeunesse de l'École, si ardente et si dévouée, eût accepté avec joie ce périlleux honneur ; mais au courage, vertu habituelle du médecin, il fallait joindre de sérieuses connaissances. L'interne de l'hôpital n'était pas encore pourvu du diplôme de docteur, mais déjà son talent d'observateur avait été suffisamment apprécié de ses maîtres pour qu'il obtint aisément d'être chargé de la mission pleine de danger qu'il sollicitait... Il partit.

Durant un séjour de deux mois, son temps fut partagé entre l'étude et la visite des hôpitaux, où il recueillit avec un zèle infatigable de nombreuses observations qu'il utilisa bientôt après pour sa thèse. Ces observations devinrent plus tard le sujet d'un mémoire important auquel l'Académie des sciences naturelles et médicales de Bruxelles décerna une récompense noblement méritée.

Mais l'épidémie n'avait pas borné ses ravages à la capitale ; d'autres villes de la province se trouvaient également atteintes par le redoutable fléau ; Bar-le-Duc était du nombre.

Fier de sa mission courageusement accomplie, le jeune Le-reboullet pouvait rentrer à Strasbourg où l'attendaient les éloges de ses maîtres, les félicitations impatientes de tous ses amis. Mais cédant à cet amour du devoir, à cette soif de dévouement qui étaient le fond de son caractère, il séjourna pendant un mois encore à Bar-le-Duc. Nous renonçons à retracer tout ce qu'il y prodigua de soins touchants, tout ce qu'il montra d'abnégation au chevet des nombreux malades qu'il

visitait sans cesse. Il ne voulut emporter d'autre récompense que le souvenir du bien qu'il avait fait; il en emportait une autre cependant: l'estime et l'admiration de tous ceux qui l'avaient connu. Une lettre du comte d'Arras, préfet de la Meuse, à M. le préfet du Bas-Rhin, exprime en termes des plus flatteurs combien la conduite du jeune médecin s'était montrée au-dessus de tout éloge.

Peu de temps après son retour, M. Lereboullet subit avec honneur sa thèse pour le doctorat; sa carrière si bien préparée jusque-là semblait vouée naturellement à la médecine. Plusieurs circonstances en décidèrent autrement.

Duvernoy occupait la chaire de zoologie à la Faculté des sciences, et dès l'année 1852 M. Lereboullet avait été attaché à cette chaire en qualité de préparateur. Le talent, le renom du professeur qui avait emporté avec lui un reflet de la gloire du maître dont il avait partagé les travaux; les beautés, la grandeur d'une science qui tout d'un coup venait de se montrer avec tant d'éclat sous des aspects nouveaux, un champ d'investigation immense à parcourir, tout semblait conspirer pour entraîner le jeune médecin vers les sciences naturelles. Ses occupations l'avaient déjà obligé à leur consacrer une large part de son temps. — Du reste, il faut bien reconnaître que si les soins dévoués de M. Lereboullet savaient lui gagner le cœur de tous ses malades, sa modestie s'accommodeait peu aux exigences de la pratique médicale. Il possédait un savoir fort étendu, mais il n'avait ni cette assurance, ni ces dehors brillants qui d'ordinaire préparent les hautes réputations. Ame sincère jusqu'à l'excès, sa voie était plutôt marquée dans ces sciences où l'honneur s'appelle travail, la grandeur amour de la vérité.

Une circonstance heureuse, oserions-nous dire, si elle n'avait été pour le jeune médecin la source d'un mécompte amer, contribua encore à porter M. Lereboullet vers la zoologie. En 1854 il s'était préparé avec ardeur à un concours d'agrégation pour la Faculté de médecine. Des connaissances solides, une re-

marquable facilité d'élocution, mal soutenues par une modestie exagérée, ne purent lui assurer la victoire.

Cet échec, suivi plus tard d'un autre insuccès, lors d'un concours pour la chaire de physiologie, eut sur la destinée à M. Lereboullet la plus grande influence. S'il fut encore médecin désormais, ce fut surtout pour obéir aux instincts de sa nature aimante et aussi par attachement pour un art auquel il ne cessa jamais de conserver son estime.

Toute son activité s'étant reportée vers les sciences naturelles, il consacrait à la zoologie et à la physiologie comparée la meilleure partie de son temps. Le plaisir qu'il prenait dans ces recherches silencieuses le dédommageait amplement de quelques mauvais jours.

Un mémoire sur les organes respiratoires des animaux vertébrés, auquel il travaillait depuis plusieurs années déjà, devint en 1838 le sujet de sa thèse pour le doctorat à la Faculté des sciences. Ce travail du jeune savant fut accueilli avec faveur par tous les hommes de science, et l'auteur eut la satisfaction de voir son ouvrage traduit en allemand presque au lendemain de sa publication. Peu de temps après il eut une nouvelle satisfaction plus douce encore peut-être. Le grand physiologiste Muller, déjà célèbre à cette époque, étant venu à Strasbourg, témoigna le désir de connaître et de féliciter l'auteur. On devine aisément quelles douces émotions dut faire naître dans le cœur du jeune homme cette visite aussi flatteuse qu'inattendue, combien elle dut enflammer son courage. Il en garda toujours un délicieux souvenir, et dans la suite jamais il n'en parlait sans trahir un reste d'émotion.

A cette époque de la vie de M. Lereboullet se rattachent encore plusieurs autres travaux. Divers écrits sur la médecine, une histoire naturelle des mammifères, une monographie des crustacés isopodes non-seulement témoignent de la part du jeune zoologiste une infatigable activité, mais attestent combien il avait su étendre ses connaissances dans les différentes branches de la zoologie.

Dès efforts aussi soutenus, un labeur aussi persévérant ne devaient pas rester longtemps sans récompense. Duvernoy ayant été appelé à Paris en 1838 pour occuper une chaire créée au Collège de France, M. Lereboullet fut chargé du cours de zoologie et d'anatomie comparée à la Faculté des sciences. Jamais choix n'avait été mieux justifié. Mais, Messieurs, ce n'est pas à moi qu'il peut être permis de porter ici un jugement; c'est à vous que la parole élégante et facile du professeur, que sa manière claire, méthodique et toujours spirituelle d'exposer la vérité a souvent charmés, qu'il appartiendrait de dire combien M. Lereboullet s'est toujours montré à la hauteur de sa mission.

Dès ses débuts le savant professeur sut imprimer à son enseignement un caractère d'élévation et d'originalité qu'il lui conserva toujours depuis.

Dans cette cité dont l'horizon est déjà l'Allemagne, des devoirs particuliers semblent s'imposer au professeur: il ne s'agit plus seulement ici d'exposer une science toute française, les travaux des savants d'outre-Rhin doivent devenir aussi les nôtres et trouver une large place dans les cours de nos Facultés.

M. Lereboullet avait compris cette obligation que sa connaissance approfondie de la langue allemande lui rendait facile. Dès 1839 une partie de ses leçons fut consacrée à l'histologie comparée, science alors peu cultivée chez nous, et qu'il contribua puissamment à vulgariser en France. C'est là un service qui depuis est resté peut-être trop oublié.

Loin de céder aux fatigues que lui imposaient ses nouveaux devoirs, le savant semblait, au contraire, y puiser une nouvelle ardeur. Sa monographie sur les organes respiratoires des crustacés isopodes, commencée avec Duvernoy, fut terminée en 1840. La même année il publiait dans les *Annales des sciences naturelles* un mémoire sur la *Ligidie*. Cinq ans plus tard, un mémoire étendu sur l'*Anatomie comparée des organes génitaux des animaux vertébrés* recevait de l'Académie des

sciences une distinction des plus flatteuse. La méthode et la clarté qui règnent dans ce travail, le plan heureux pour la comparaison d'après lequel il a été conçu, font grand honneur à M. Lereboullet.

En 1851 l'Académie de médecine avait mis au concours pour le prix Portal la question suivante : «Faire connaître, en s'appuyant sur des observations microscopiques suffisantes, l'anatomie normale du foie et l'anatomie pathologique de l'altération connue sous le nom de *foie gras*.» Le prix fut décerné à M. Lereboullet.

L'épigraphé de ce travail (*Labor improbus...*) nous dit assez ce qu'il dut coûter d'efforts à l'auteur ; ceux qui le liront attentivement en comprendront tout l'intérêt.

Dans certaines affections, le cancer, la phthisie par exemple, sous l'influence de certain régime, le foie se gonfle et se décoloré, la graisse imprègne son tissu. Il s'agissait de pénétrer la cause, la nature de cette altération. Quel sujet plus digne d'intéresser le médecin et le physiologiste !

M. Lereboullet aborda la question en vraie naturaliste, c'est-à-dire en l'envisageant dans toute sa généralité. Jeune encore, il avait compris déjà de quelle immense importance est pour le physiologiste la connaissance des animaux inférieurs ; ayant mesuré la grandeur des obstacles qui trop souvent arrêtent l'expérimentateur, il savait que dans la faiblesse des moyens dont il dispose, le procédé le plus efficace pour vaincre les difficultés consiste d'ordinaire à les tourner à l'aide d'heureuses comparaisons.

Le mémoire sur le foie semble être en quelque sorte la réalisation de cette pensée. Les premières pages de ce travail embrassent des considérations assez étendues sur le foie des invertébrés. L'étude approfondie du même organe chez les principaux types de l'embranchement des vertébrés vient ensuite. En nous faisant connaître la composition du foie des embryons, l'auteur nous révèle un fait inattendu et d'une grande importance, l'existence normale du foie gras chez le fœtus des mammifères.

De ces connaissances histologiques il déduit logiquement les changements qui doivent se manifester lorsque la graisse vient à remplir outre mesure les cellules hépatiques. On comprend aisément pourquoi le foie se gonfle, comment la compression et l'atrophie de ses vaisseaux amènent la décoloration de son tissu. Quelques mots enfin permettent de saisir de quelle façon l'altération graisseuse se trouve liée au défaut de combustion de certains principes immédiats. Tout cela est exprimé avec simplicité, avec clarté ; l'esprit est satisfait par l'ordre et l'enchaînement des idées.

La publication de ce mémoire fut suivie presque aussitôt de celle d'une monographie très-étendue sur les crustacés de la famille des cloportides qui habitent les environs de Strasbourg. La description des espèces, l'anatomie, la physiologie et les mœurs des cloportides composent la matière de cet ouvrage fort intéressant, mais trop spécial pour qu'il nous soit possible de lui accorder ici au delà d'une simple mention.

A partir de l'année 1853 commence pour M. Lereboullet la période la plus brillante de sa carrière scientifique. C'est vers cette époque, en effet, qu'il publia ses premières recherches sur l'embryologie comparée, recherches qu'il poursuivit pendant longtemps et qui sont aujourd'hui ses plus beaux titres.

Je voudrais, Messieurs, pouvoir vous donner une idée exacte de ces recherches ; la nature seule permet d'en bien comprendre toute la grandeur, toute la difficulté.

Que ne suis-je peintre en ce moment ! je pourrais vous offrir un tableau saisissant. Que votre pensée du moins veuille me suivre quelques instants. Voici un microscope, regardez :

Cette petite perle, grosse à peine comme un grain de millet, transparente comme le cristal le plus pur, c'est un œuf de brochet. Il a reçu la première impression de la vie. Dans l'intérieur flottent de légers corpuscules ; bientôt vous les verrez s'élever vers la surface et se rassembler au-dessous de la coque dans un espace très-limité. Au niveau de ce faible amas surgit à

présent un petit monticule dont le sommet s'ondule et se partage en crêtes de plus en plus découpées ; ces crêtes s'affaissent, le monticule s'aplanit, il s'étale sur la surface de l'œuf et l'embrasse de la manière dont la cupule du gland embrasse le fruit qu'elle recouvre. Sur le bord de cette cupule apparaît maintenant un petit nuage qui peu à peu s'allonge sous forme de ligne ; cette ligne, c'est la première trace du petit poisson.

Mais voici un autre phénomène qui vient d'apparaître, peut-être plus saisissant encore. Pendant que la coque du petit œuf demeure immobile, le contenu tout entier s'est mis à tourner. Le déplacement est lent, régulier, il s'active avec la chaleur, se ralentit avec le froid. Voyez ce point qui fuit à l'horizon, dans peu d'instants vous le verrez reparaître au pôle opposé..... Deux minutes ont suffi pour ce passage.

Ce n'est pas tout cependant, l'axe de ce petit monde n'est pas fixe, il se meut, il s'incline lentement sur son plan de rotation ; suivez-le dans sa marche idéale, dans quelques minutes son extrémité aura décrit une ellipse sur la sphère extérieure. — La terre accomplissant en un jour sa révolution sur elle-même, ne vous offrirait de ce mouvement qu'une imparfaite image. — Vous dire sa cause ! elle est un mystère encore.

Et pour saisir toutes ces merveilles, que possède le naturaliste ? Ses doigts ! l'objet est trop petit. Des instruments délicats, acérés ! l'objet est trop petit encore, trop fragile surtout. L'œil, l'œil seul, a ici le droit de disséquer, de contrôler, de deviner plutôt. Dans ce tableau mobile, changeant sans cesse, il lui faut épier l'instant favorable, saisir quelques lignes à la hâte, ou seulement parfois quelque vague perspective. Que d'illusions ! que de tentatives vaines ! Un moment d'oubli, il faut recommencer la scène tout entière.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous entraîner aussi loin dans le domaine de la science pure : j'avais à cœur de vous faire apprécier toute la difficulté, toute l'importance des recherches de M. Lereboullet sur le développement des organismes.

Vous parlerai-je maintenant du but de ces recherches. La zoologie n'en offre point de plus élevé.

Depuis ce jour mémorable où Cuvier, pour la première fois, traça avec netteté les grandes divisions du règne animal et répartit l'ensemble des animaux en quatre types distincts, d'autres vues avaient germé dans la science.

L'unité de composition, idée aussi vaste que grandiose, avait été proclamée par Étienne-Geoffroi Saint-Hilaire, et les beaux travaux de Savigny, d'Audouin et d'Edwards étaient venus lui apporter une sanction pleine d'éclat. Mais à l'ombre du nom de Geoffroy, des disciples plus hardis, exagérant les idées du maître, avaient compromis la théorie dans le champ des fausses hypothèses : « Les invertébrés, avait dit un anatomiste, ne sont que des embryons permanents des vertébrés ; la série animale n'est qu'une longue chaîne d'embryons jalonnés d'espace en espace, et dont l'homme est le dernier terme. Avant d'être ce qu'il est, l'homme est d'abord un ver, puis un mollusque, un poisson, un reptile, un oiseau, un mammifère enfin. »

Le but était évidemment dépassé, les faits n'étaient plus en accord avec la théorie. Cuvier, Bär, Duvernoy, Flourens s'élèverent contre une semblable doctrine. M. Lereboullet les suivit dans cette lutte en faveur de la vérité. — Il étudia avec un soin extrême le développement de quelques types choisis parmi les vertébrés, les mollusques et les articulés ; après de longs efforts, il put formuler ces conclusions :

« En présence de différences aussi fondamentales, on est forcé de renoncer à l'idée d'un plan unique dans la formation des animaux, tandis que l'existence de plans divers, c'est-à-dire de types, ressort avec évidence de tous ces faits. Ce n'est pas à dire, toutefois, qu'il faille rejeter l'unité de la création ; cette idée est trop grandiose et trop belle pour ne pas être vraie. »

Mais cette unité créatrice, ce n'est pas dans les formes qu'il faut la chercher, ni dans la marche que suit la nature pour la constitution des êtres. C'est dans l'élément organique lui-même, dans la cellule, qu'elle réside. La cellule est la base de

toute organisation, tant végétale qu'animale ; elle a la même constitution générale dans les deux règnes ; mais elle est douée de propriétés très-diverses, d'après lesquelles elle se développe et se multiplie dans une direction déterminée, direction qui varie suivant l'animal ou suivant l'organe dont elle fait partie. »

Les récompenses successives accordées par l'Académie des sciences aux travaux de M. Lereboullet sur l'embryologie peuvent être considérées comme la sanction la plus éclatante de leur valeur. Cependant, s'il m'était permis d'exprimer ici une opinion toute personnelle, j'ajouterais que le mérite de ces recherches se trouve encore rehaussé par leur remarquable exactitude. Maintes fois j'ai eu l'occasion de constater moi-même les faits signalés par l'auteur, et toujours les résultats énoncés m'ont paru en conformité parfaite avec la nature.

Un autre mémoire relatif aux monstruosités du brochet dans l'œuf obtint également en 1863 une couronne académique. C'est un travail plein d'intérêt, second en aperçus nouveaux, où le philosophe, aussi bien que le naturaliste, trouverait amplement à méditer.

Vous n'avez pas oublié, sans doute, cette petite ligne dont je vous parlais il y a peu d'instants, la ligne primitive, comme on l'appelle, de laquelle doit sortir l'embryon. — D'ordinaire cette ligne reste simple, mais dans certains cas, sous des influences mystérieuses encore, elle cesse de s'allonger suivant une seule direction ; après un trajet plus ou moins étendu, on la voit se partager en deux branches secondaires qui le plus souvent s'écartent en divergeant comme les branches d'un Y. — De ces deux rameaux naîtront deux petits poissons, deux jumeaux accolés, soudés ensemble dans une étendue qui varie avec le degré d'écartement de ces rameaux eux-mêmes.

Supposez maintenant qu'au lieu de se bifurquer, la ligne primitive vienne à se partager en trois branches, vous verriez sortir d'un même œuf trois jumeaux également greffés l'un sur l'autre.

Tel est le mode d'origine de tous ces monstres multiples dont les œufs du brochet nous offrent de si fréquents exemples.

Tous ces faits, Messieurs, ont été ou mis en lumière ou savamment discutés dans le mémoire sur les monstruosités du brochet. Ce sont là les meilleurs arguments à l'appui de sa valeur. Cependant, pour rester fidèle à ma tâche d'historien, il me faudrait ici ajouter une courte réflexion.

Le mode d'expérimentation suivi par l'auteur dans son travail n'est peut-être pas à l'abri de toute critique. En voulant s'appuyer sur un trop grand nombre de faits, M. Lereboullet s'est exposé, me semble-t-il, à manquer un peu de précision. Le nombre des œufs soumis à chacune de ses expériences est en général trop considérable; on sent combien il a dû être difficile, pour ne pas dire impossible à l'observateur de pouvoir consacrer à chaque œuf un examen suffisant, et cette pensée laisse planer sur les résultats un peu de vague qu'il eût été, je crois, facile d'éviter.

Vous n'attendez pas de moi assurément, Messieurs, que je vous fasse connaître chacune des œuvres de M. Lereboullet. Pour remplir cette tâche avec équité, il me faudrait d'abord parcourir avec vous une liste fort étendue de travaux sur la zoologie, ensuite vous entretenir d'écrits nombreux et variés sur la médecine. Le temps ne me le permet pas.

Mon seul désir en venant au milieu de vous jeter un dernier adieu à un collègue honoré, au doyen de la Faculté des sciences, c'était de vous présenter une esquisse rapide de ces travaux qui lui ont valu d'occuper parmi les naturalistes un rang des plus distingués.

La vie de M. Lereboullet nous offre peu d'événements; elle ne connut point les grandes agitations; c'est le développement paisible d'un caractère aussi noble que droit. L'amour de l'étude, les douces affections se partagèrent ses plus belles années. Jeune encore, le naturaliste s'était associé au mouvement scientifique et littéraire de cette ville, vous savez qu'il ne cessa

jamais d'y prendre une part très-active. Toutes les sociétés savantes de ce département, beaucoup d'autres répandues en France, plusieurs appartenant à l'étranger, citaient son nom avec honneur; quelques-unes l'avaient choisi pour les présider. Que n'a-t-il vécu quelques jours encore! Un titre plus glorieux se fut joint à tant d'autres; l'Académie des sciences, m'a-t-il été assuré, songeait à l'admettre au nombre de ses correspondants.

Parfois cependant le savant rompait avec ces deux labeurs.

Aux beaux jours du printemps, quand la nature assoupie se réveille, quand aux torpeurs de l'hiver succède le mouvement et la vie, le naturaliste partait. Les montagnes, les ruisseaux, les lacs étaient tour à tour explorés. Sous la pierre humide, sous la mousse des vieux arbres, il recherchait avec ardeur l'insecte solitaire; ou bien encore, le filet en main, au bord d'un étang, il poursuivait sous les joncs le timide crustacé. S'agissait-il d'animaux qui l'intéressaient davantage, il en prenait quelques-uns, les emportait et s'en allait au loin leur chercher une nouvelle patrie. Ainsi vint s'acclimater aux portes de Strasbourg ce mystérieux crustacé découvert par Jean Hermann, la Limnade.

C'est dans ces heures d'oubli, passées dans le calme d'une belle nature, que l'âme sereine de M. Lereboullet goûtait ses plus pures jouissances. Alors il adressait au Dieu qu'il aimait toute cette admiration qu'éveillait en lui l'harmonie sublime qui préside à la vie des êtres.

Dans ces humbles merveilles de la terre il lisait le doigt de la Providence, et de son cœur attendri s'élevait une prière.

Touchante et noble image du savant que la foi pénètre, il sut toujours mettre ses croyances à l'abri de ces questions brûlantes, où les convictions s'éteignent dans les orages du doute, et d'où le cœur allangui sort toujours glacé.

Il emportait au foyer domestique cette gaité calme, cette sérenité d'âme qui se déversait en flots de bonté sur tous ceux qui

l'entouraient. A ses parents, à ses amis, son cœur s'épanchait alors avec un abandon plein de charmes; aux bonnes paroles se mêlaient les sages conseils; l'esprit, cet esprit qui ne connaît que la bienveillance, présidait à ces doux entretiens; sa compagne, ses enfants étaient heureux; son vieux père consolé retrouvait au déclin quelques jours de bonheur. Personne n'était oublié.

Mais il avait d'autres amis encore, amis qu'une pensée pieuse a su nous dérober. Tous ces pauvres qu'il a secourus, tous ces malades qu'il a soulagés, tous ces orphelins auxquels il découvrit un asile, interrogez-les; alors vous pourrez connaître celui que dans un langage bien simple, bien expressif pourtant on appelle si souvent « le bon Monsieur Lereboullet. » Pour tous cependant un jour de deuil approchait.

Loin de faiblir avec l'âge, l'ardeur studieuse du naturaliste semblait, au contraire, s'accroître de jour en jour. — C'était un pressentiment peut-être.

A cette heure avancée, si proche du déclin, le savant faisant un retour sur lui-même, se trouvait riche en connaissances les plus précieuses; sa pensée mûrie, se portant en arrière, embrassait tout ce vaste horizon des faits derrière lequel apparaissent les hautes vérités. Tant de fruits qu'il sentait près d'éclore animaient son courage.

C'était au mois d'octobre 1865; loin de profiter du repos des vacances, le trop zélé doyen se laissait absorber par les travaux les plus sérieux. Il venait de rédiger un écrit destiné à prendre place, sous le titre d'*Anatomie philosophique*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Ces quelques pages, habilement présentées, lui avaient, nous a-t-on dit, coûté beaucoup de peine. En même temps il poursuivait avec une activité sans relâche, l'étude de la Limnade de Hermann, travail commencé depuis longtemps déjà et auquel il voulait mettre la dernière main.

Impatient de compléter par la connaissance de ce type intéressant ses recherches antérieures sur l'organisation et le dé-

veloppement des crustacés, il s'oubliait des journées entières sur son microscope, travaillant souvent nu-tête, exposé à l'ardeur du soleil.

Zèle imprudent! et qui devait avoir des suites funestes.

Le 5 octobre, après une de ces journées de fatigue extrême, M. Lereboullet éprouva un sentiment de malaise ; il sortit, dans l'espoir que le grand air dissiperait ces légers symptômes ; peu d'instants après il tombait frappé d'apoplexie.

Le lendemain fut pour la science un jour de deuil ; le savant avait rendu sa belle âme au Dieu qu'il avait tant aimé.

**COMPTE-RENDU**

**des travaux de la Faculté de Théologie protestante de  
Strasbourg, pendant l'année scolaire 1865-1866, par  
M. Bruch, doyen.**

**MESSIEURS,**

La Faculté de théologie a pu, pendant l'année 1865-1866, se livrer à ses travaux habituels dans un calme parfait. Au zèle avec lequel les professeurs se sont acquittés de leurs devoirs, a répondu l'assiduité des élèves. Tous les cours ont été suivis avec régularité, et les fruits que les élèves en ont retirés, ont été constatés par les examens semestriels et par ceux pour les grades académiques.

Le personnel de la Faculté n'a pas subi de modification. Tous les cours annoncés au programme ont été faits avec une scrupuleuse exactitude. Au cours de dogmatique selon les doctrines de l'Église de la Confession d'Augsbourg s'est associé un cours sur la même matière, d'après les principes du culte réformé. La littérature sacrée des Israélites a fait l'objet d'un cours spécial. L'histoire de l'Église, depuis le seizième siècle jusqu'à 1789, a été exposée par le professeur chargé de cette partie. La théorie de l'éloquence sacrée, enseignée pendant tout le cours de l'année, a trouvé son application dans des exercices pratiques dirigés par le même professeur. Un dernier cours enfin a eu pour objet la morale chrétienne. L'enseignement d'aucun des professeurs n'a été interrompu par des maladies ou par d'autres causes. La tenue des élèves dans les différents cours a été constamment respectueuse et attentive.

Le nombre des élèves qui ont suivi nos cours s'est maintenu à peu près au même chiffre que les années précédentes. Il a été de quarante-huit, auquel il faut ajouter six étudiants venus de

Genève pour subir devant notre Faculté les épreuves du baccalauréat en théologie, et trois prêtres grecs qui ont fréquenté nos leçons comme auditeurs bénévoles et que nous avons appris à connaître comme des hommes savants et avides d'augmenter leurs connaissances théologiques. Dès la rentrée, se sont fait inscrire sur nos registres M. Gogos, archimandrite, de l'île de Lesbos, et M. Palamas, archimandrite et professeur d'histoire ecclésiastique à l'école patriarchale de Jérusalem, auteur de plusieurs ouvrages de mérite. Le premier continuera de fréquenter nos cours; le second nous a quittés à Pâques pour visiter quelques universités allemandes. Mais avant de partir, il a demandé à Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et obtenu l'autorisation de soutenir chez nous une thèse pour le grade de docteur en théologie. Il reviendra pour cet effet dans le courant de l'année prochaine. Ces deux dignes ecclésiastiques ont été rejoints plus tard par M. Latas, archimandrite et prédicateur d'une église grecque au Pirée, près d'Athènes, auquel le gouvernement hellénique, frappé de son éloquence, a alloué une pension pour le mettre à même de compléter son instruction théologique par la fréquentation de quelques Facultés étrangères. M. Latas se trouve encore à Strasbourg et continuera de suivre nos cours pendant l'année 1866-1867.

Les examens semestriels ont eu lieu comme de coutume et ont constaté les progrès des élèves dans les différentes parties de notre enseignement. Les notes obtenues par les élèves dans ces examens, ont servi de base à leur classification. Le tableau de classification des examens de Pâques contenait, dans la première classe, vingt-sept noms; dans la seconde, dix; dans la troisième, quatre. Plusieurs élèves, qui avaient été empêchés de prendre part à ces examens, ont été examinés plus tard et rangés dans ces différentes catégories. Au tableau de classification des examens de la fin de l'année, la première classe contient vingt-deux noms; la seconde, douze; la troisième, six; quelques élèves ont été dispensés de faire cet examen, par la raison qu'ils s'étaient présentés pour les épreuves du baccalauréat.

Les examens pour ce grade ont été au nombre de seize; ils ont eu pour résultat trois admissions avec distinction, six avec la note *bien*, sept avec la note *assez bien*.

Dix-huit élèves ont soutenu leurs thèses pour le grade de bachelier; une soutenance a eu pour objet le diplôme de docteur; un candidat a soutenu sa première thèse pour le grade de licencié en théologie.

Les thèses les plus distinguées ont été :

1<sup>o</sup> La thèse pour le doctorat de M. Schwalb, Maurice, de Paris, intitulée : *Luther, ses opinions religieuses et morales pendant la première période de la Réforme (1517-1525)*, vaste travail de 200 pages in-8<sup>o</sup>, dénotant une érudition et une sagacité peu communes; et

2<sup>o</sup> Celle de M. Gerold, Théodore, de Kolbsheim, près Strasbourg, thèse intitulée : *Luther comme exégète*, dissertation remarquable, traitant pour la première fois, et avec autant de profondeur que d'impartialité, cet intéressant sujet.

Nous croyons devoir signaler encore la thèse pour le bachelierat de M. Alfred Erichson, de Munster (Haut-Rhin), exposant les doctrines sociales de Jésus.

La conduite de nos élèves a été généralement digne d'éloges. Nous n'avons eu à prendre de mesure de rigueur qu'à l'égard d'un seul élève qui, après avoir déjà donné lieu à des plaintes à Genève, où il avait commencé ses études, est devenu infidèle aux promesses solennelles d'amélioration qu'il avait faites à son arrivée à Strasbourg, et s'est rendu coupable d'une faute qui, conformément à nos règlements, a dû être punie par un arrêté de radiation, pris par la Faculté le 4 août 1866 et confirmé par décision ministérielle du 28 du même mois.

La Faculté de théologie a inauguré la nouvelle année scolaire en priant le Seigneur de bénir ses travaux et de l'aider à former, pour notre Église, des pasteurs dignes de leur sainte vocation.

**COMPTE-RENDU****des travaux de la Faculté de Droit de Strasbourg, pendant  
l'année scolaire 1865-1866, par M. Aubry, doyen.****MESSIEURS,**

Sans partager le sentiment de ces esprits superficiels qui, pour apprécier l'importance d'une Faculté, s'attachent exclusivement au nombre de ses élèves, et tout en proclamant au contraire que la valeur d'un établissement d'instruction doit principalement s'estimer d'après le talent des maîtres et les succès des disciples, il convient néanmoins de reconnaître que de nombreux auditoires sont un puissant stimulant pour enflammer le zèle des uns et exciter l'émulation des autres, et qu'ils constituent par cela même un sérieux élément de prospérité, dont on ne saurait ne pas tenir compte.

A ce point de vue, je ne puis que me féliciter de l'heureux changement qui s'est opéré, durant la dernière année scolaire, dans la situation de la Faculté de droit de Strasbourg.

En 1864-1865, le nombre des inscriptions trimestrielles n'était que de trois cent vingt et représentait une moyenne de quatre-vingts élèves. En 1865-1866, le chiffre des inscriptions s'élève à quatre cent soixante-neuf et répond à une moyenne de cent dix-sept élèves, de sorte que d'une année scolaire à l'autre le nombre des étudiants s'est accru de moitié environ.

Diverses causes ont sans doute amené cette amélioration inespérée, et l'analyse de la plupart d'entre elles serait peut-être un peu conjecturale; mais il en est une, et c'est à mon avis la principale, qui s'adapte si bien aux faits observés depuis une douzaine d'années, qu'elle frappe par son évidence et ne semble laisser aucune place à l'incertitude. Dans les deux an-

nées qui ont immédiatement précédé le système de la bifurcation des études littéraires et scientifiques, inauguré en 1855, la Faculté de droit de Strasbourg comptait environ cent élèves, un peu plus en 1853, un peu moins en 1854. Durant les quatre premières années de l'application de ce régime, c'est-à-dire de 1855 à 1858, le chiffre des élèves descend à quatre-vingts. Il décroît encore les années suivantes, alors que le système a produit tous ses fruits; et de 1859 à 1862 il flotte entre soixante et soixante-dix. Mais une modification restrictive, apportée à la bifurcation en 1863, se traduit tout aussitôt par un accroissement du nombre des étudiants en droit; et son abrogation complète nous ramène au chiffre que nous n'avions plus pu atteindre pendant qu'elle était en vigueur.

En faisant ce rapprochement, mon intention n'est pas de jeter ma pierre à une institution qui n'était pas née viable et que des hommes bien plus autorisés que moi avaient condamnée dès son apparition; je veux seulement en tirer la conséquence que la cause sous l'empire de laquelle s'étaient produits les déplorables résultats dont je viens de parler, étant définitivement écartée, il y a tout lieu d'espérer que les mauvais jours par lesquels nous avons passé, ne se renouveleront plus.

Malgré l'augmentation du personnel scolaire, le bon esprit, qui de tout temps a régné à la Faculté de droit de Strasbourg, et qui y est devenu traditionnel, ne s'est pas démenti un seul jour. La conduite des étudiants à l'extérieur de l'école n'a donné lieu à aucune plainte; et, sauf de très-rares exceptions, dues à la légèreté de l'âge plutôt qu'à toute autre cause, leur tenue aux cours a été parfaite. L'assiduité, il est vrai, eût pu être plus exemplaire; cependant je n'ai pas, même sur ce point, à constater de nombreuses infractions à la règle: dix inscriptions seulement sur quatre cent soixante-neuf ont été perdues par suite de refus de certificats d'assiduité. Enfin les conférences facultatives se sont maintenues, pendant l'année qui vient de s'écouler, dans la voie de prospérité où elles sont entrées depuis leur établissement, ainsi que le témoignent les quarante inscriptions prises pour ces utiles exercices par le tiers environ de nos élèves.

Après une trop longue attente, nous avons obtenu, vers la

fin de l'année, une demi-satisfaction sur la question des agrégés. Je dis une demi-satisfaction, parce que, au lieu des deux suppléants attribués à la Faculté de droit de Strasbourg par le décret du 4<sup>e</sup> complémentaire an XII, il ne lui a été accordé qu'un agrégé; mais j'ajoute immédiatement que nous n'avons eu qu'à nous applaudir du choix fait par Son Excellence dans la personne de M. Marie. A peine installé dans ses fonctions, notre jeune collègue a dû monter en chaire, et peu après participer à une longue session d'examens. Il s'est acquitté de cette double tâche à son plus grand honneur, en montrant autant de science et de talent comme professeur, que de tact et de mesure comme examinateur. Pourquoi faut-il que la satisfaction causée par une acquisition si excellente à tous égards, ne soit pas sans mélange de peine?

M. le professeur Thieriet, que de sérieuses infirmités sollicitaient au repos, s'est décidé, il y a un an déjà, à demander sa mise à la retraite. Toutefois, pour ne pas entraver le service de la Faculté, il avait consenti à continuer son cours aussi longtemps que ses forces le lui permettraient; et pendant sept mois encore ses élèves ont pu profiter de son enseignement aussi brillant que solide. Mais le mal empirant, il a été forcé de s'arrêter et a manifesté, au mois de juin dernier, l'intention de ne plus remonter dans sa chaire. C'est avec un vif sentiment de regret que la Faculté s'est vue privée du précieux concours de ce maître éminent, dont les éloquentes et savantes leçons étaient suivies avec autant de sympathie que de fruit pour notre jeunesse studieuse.

M. Marie ayant été chargé, en remplacement de M. Thieriet, du cours de droit commercial, et remplissant ainsi d'une manière permanente les fonctions de professeur, nous nous sommes trouvés, dès son arrivée parmi nous, dans la même situation où nous étions auparavant, sans agrégé disponible pour suppléer les professeurs malades ou autrement empêchés, et pour faire des cours complémentaires.

Espérons qu'à l'issue du concours d'agrégation, qui doit s'ouvrir à Paris le 1<sup>er</sup> avril prochain, il sera mis enfin un terme à ce regrettable état de choses, dont les conséquences sont si fâcheuses pour les études.

Le zèle des professeurs, auquel je me plaisais à rendre hommage dans mes précédents rapports, ne s'est pas ralenti pendant la dernière année scolaire. La plupart ont continué de faire quatre cours par semaine, au lieu de trois. L'un des professeurs de Code Napoléon en a même donné cinq. Aux leçons ordinaires sont venues se joindre, dans les derniers mois de l'année, une ou deux leçons hebdomadaires de surcroit. Enfin chaque professeur a fait une fois par semaine la conférence de son cours. Ce zèle si soutenu a trouvé sa récompense dans les progrès de nos élèves. Leurs succès sont attestés par les résultats des examens et des concours dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

Il a été subi, dans l'année scolaire 1865-1866, cent cinquante-trois épreuves, vingt-cinq de plus que l'année précédente.

Elles se répartissent ainsi qu'il suit :

Examens de capacité.....	5
Premiers examens de baccalauréat.....	45
Deuxièmes examens de baccalauréat.....	22
Premiers examens de licence.....	27
Deuxièmes examens de licence.....	29
Premier examen de doctorat.....	1
Thèses de licence .....	21
Thèses de doctorat.....	3

et ont donné lieu à cent vingt-six admissions et à vingt-sept ajournements.

Les cent vingt-six admissions ont été prononcées, savoir : vingt-trois avec *eloges*; vingt-trois avec la note *très-bien*; trente-quatre avec la mention *bien*; vingt-cinq avec la note *assez bien*; et vingt et un avec la mention *passable*.

Ces résultats, Messieurs, vous paraîtront sans doute satisfaisants dans leur ensemble. Comparativement à celui des années précédentes, le chiffre des ajournements est sans doute assez considérable, puisqu'il dépasse dix-sept pour cent, et que son maximum n'avait été depuis assez longtemps que de dix pour cent. Ce chiffre n'est cependant pas en lui-même excessif, et l'impression pénible qu'il produit de prime abord, en ce qu'il semble accuser, soit une trop grande sévérité de la part des

commissions d'examens, soit un relâchement dans les études, se trouve complètement effacée ou du moins singulièrement atténuée, lorsqu'on le rapproche du nombre des admissions prononcées à la dernière limite. Ce rapprochement prouve en effet qu'une part assez large a été faite à l'indulgence que représentent les quatorze pour cent d'admissions avec la mention *passable*, et qu'ainsi la mesure de l'exacte justice, qui répond aux dix-sept pour cent d'ajournements, n'a pas été excédée. Il en résulte, d'un autre côté, que, loin de se trouver en souffrance, les études sont au contraire prospères, puisque les examens et actes publics nuls ou médiocres n'étant, pris ensemble, que de trente et un pour cent, c'est par soixante-neuf pour cent que sont représentées les épreuves suivies d'admissions avec des mentions plus ou moins honorables. Certes, lorsque sur cent épreuves on en compte trente d'excellentes ou de très-bonnes, et trente-neuf de bonnes ou d'assez bonnes, la situation peut être considérée, sinon comme parfaite, du moins comme très-favorable.

Si nous avons lieu, mes collègues et moi, de nous déclarer satisfaits des épreuves dont je viens de vous entretenir, nous pouvons nous louer davantage encore du concours de troisième année.

*De negotiis gestis*, tel était le sujet choisi par la Faculté pour la composition de droit romain. Les difficultés qu'il présentait n'étaient pas au-dessus de la portée de bons élèves, à la veille de soutenir leur thèse de licence, et nous pensions qu'il agréerait d'autant mieux à tous les concurrents, qu'offrant une grande analogie avec la matière correspondante en droit français, il devait par cela même leur être plus familier. Cependant, des six étudiants inscrits pour le concours, trois se sont rebutés dès les premiers pas et ont abandonné la lice sans même essayer de combattre. Les regrets que nous a fait éprouver cette fâcheuse défection ont été largement compensés par la satisfaction que nous ont donnée les compositions des trois concurrents restés à leur poste. Les travaux de MM. Flach, Pillement et Dalmbert se font en effet tous les trois remarquer par des qualités de premier ordre; et ce n'est pas sans quelque hésitation que la commission chargée de leur examen est arrivée à en déterminer le mérité relatif et à fixer le rang dans lequel ils devaient être classés.

Méthodique et complète, la composition de M. Pillement se distingue surtout par une grande correction. Ce travail, qui dénote un esprit déjà mûr et parfaitement sûr de lui-même, ne laisserait même rien à désirer, si les idées y étaient plus développées, les détails plus abondants, et s'il ne péchait, en quelque sorte, par excès de sobriété.

Ce qui manque à la composition de M. Pillement, on le rencontre dans celle de M. Flach : œuvre d'un esprit vigoureux et plein de sève, quoique non encore suffisamment discipliné, le travail de ce concurrent est peut-être, sous le rapport de la correction, inférieur à celui de son rival; mais il l'emporte par l'abondance des détails et la richesse des développements.

Sans avoir le mérite des dissertations de MM. Flach et Pillement, la composition de M. Dalmbert ne le cède pas de beaucoup à celles de ces deux concurrents. On y trouve un exposé généralement exact quant au fond et correct quant à la forme des diverses règles de la matière; et si, malgré cela, elle n'a été placée qu'au troisième rang, c'est qu'elle est trop sommaire sur certains points, et qu'elle renferme une inexactitude peu importante il est vrai, mais qui n'en a pas moins dû entrer en ligne de compte.

Adoptant à l'unanimité les conclusions du rapport de sa commission, la Faculté a décerné le premier prix de droit romain à M. Flach, le second prix à M. Pillement, et une mention très-honorables à M. Dalmbert.

En droit français, le sujet du concours était le suivant : *De la garantie d'éviction, en matière de vente d'immeubles corporels.* Aucun des élèves inscrits n'a reculé devant cette épreuve. Ce qui vaut mieux encore, tous les six ont livré des travaux ayant, à des degrés divers, un mérite réel, et attestant des qualités plus ou moins saillantes de savoir et de style. Cependant la victoire n'a été sérieusement disputée que par les trois concurrents qui avaient déjà pris part à la composition de droit romain. Ce qui prouve une fois de plus que l'étude de la législation romaine se marie parfaitement à celle de la législation française, que ces deux études se prêtent un mutuel appui en se complétant l'une par l'autre, et que les jeunes légistes qui savent le mieux manier le *corpus juris* et en interpréter les tex-

tes, sont aussi ceux qui possèdent l'intelligence la plus vive et la plus nette des dispositions du Code Napoléon.

Les noms de MM. Dalmbert, Flach et Pillement sont donc ceux qui se présentent en première ligne, mais non dans le même ordre que pour la composition de droit romain.

M. Pillement, qui n'avait obtenu que la seconde place, a conquis de haute lutte la première; avec moins d'éclat, mais d'un pas aussi ferme, M. Dalmbert est monté de la troisième à la seconde; et M. Flach s'est trouvé ainsi rejeté de la première à la troisième.

Il n'a cependant pas succombé sans gloire: sa composition, à n'en considérer que le mérite absolu, est une œuvre d'incontestable valeur. Le plan en est bien conçu et les grandes divisions savamment développées; le sujet y est envisagé sous toutes ses faces, et traité en général avec exactitude. On y retrouve même l'abondance que j'ai déjà signalée en parlant du premier travail de ce concurrent, avec cette différence toutefois, que sagement réglée dans la composition de droit romain, elle y constitue une éminente qualité; tandis que dans la composition de droit français elle excède les bornes, se noie dans des détails inutiles, et dégénère en véritable défaut. D'un autre côté, ce travail, à l'allure un peu confuse et prime-sautière, laisse à désirer quant à l'enchaînement des idées et à la maturité des solutions.

Aucun de ces reproches ne peut être adressé à la composition de M. Dalmbert. Les idées y sont habilement enchaînées, les questions mûrement étudiées, et l'abondance qui y règne, toujours contenue par une sage mesure, ne s'égare jamais dans des détails oiseux. Cette composition, où d'ailleurs une parfaite ordonnance et une excellente méthode s'allient à une remarquable sûreté de doctrine, se place encore sous le rapport du style au-dessus de celle de M. Flach.

Elle est cependant loin d'atteindre l'élégante simplicité, la rigoureuse correction et la netteté incisive de la dissertation de M. Pillement. Irréprochable en la forme, à ce point que le jurisconsulte le plus méticuleux, l'écrivain le plus exigeant, ne trouverait rien à y reprendre, cette dernière dissertation réunit, quant au fond, tous les genres de mérite qu'on peut exiger

d'un travail qui a dû être terminé dans l'espace de six heures, sans autre secours que les Corps de droit romain et les Codes français. Aussi le rapporteur de la commission n'a-t-il pas cru porter trop haut ses éloges en la qualifiant de petit chef-d'œuvre ; et la Faculté n'a pas un seul instant hésité à ratifier cette appréciation.

Des trois compositions dont il me reste à parler, il en est deux qui, quoique non dépourvues de valeur, ont paru trop inférieures à celles que je viens d'analyser pour mériter une distinction spéciale. Mais la troisième, œuvre de M. Poupardin, a été jugée digne de récompense. Elle n'a sans doute pas l'ampleur des travaux précédemment appréciés; les idées y sont plutôt indiquées que développées, les solutions plutôt affirmées que discutées; mais aucune erreur ne la dépare, les principales théories de la matière y sont exposées avec ordre, le style en est ferme, parfois énergique, et généralement empreint d'un cachet d'originalité qui la fait lire avec intérêt, même après les dissertations de MM. Flach, Dalmbert et Pillement.

Conformément aux conclusions du rapport de sa commission, la Faculté a décerné à l'unanimité le premier prix de droit français à M. Pillement, le second prix à M. Dalmbert, une mention très-honorables à M. Flach, et une mention honorable à M. Poupardin.

Pour terminer ce rapport, je n'ai plus, Messieurs, qu'un regret à exprimer et un vœu à former. Le regret, c'est que l'année scolaire qui vient de s'écouler n'ait produit aucun mémoire pour le concours académique ouvert entre les aspirants au doctorat et les jeunes docteurs. Le vœu, c'est que ce résultat négatif ne se renouvelle pas et ne vienne plus, pour l'année dans laquelle nous entrons, enlever à la Faculté la douce satisfaction de décerner les deux médailles d'or mises à sa disposition.

Les vainqueurs du concours de troisième année se disposeront, je l'espère, à rentrer dans la lice pour disputer les nouveaux prix, de si haute valeur, offerts à leur travail. Comment pourraient-ils hésiter? Les couronnes qu'ils viennent de recevoir ne leur imposent-elles pas le devoir de chercher à cueillir de nouvelles palmes? *Succès oblige aussi bien que noblesse.*

**COMPTE-RENDU****des travaux de la Faculté de Médecine de Strasbourg,  
pendant l'année scolaire 1865-1866, par M. Ehrmann,  
doyen.****OBSERVATION GÉNÉRALE.**

Pendant l'année scolaire 1865-1866, des concours ont eu lieu dans différentes sections de notre enseignement; bien que celui de chirurgie n'ait pas eu de résultat positif, et que nous ayons eu peu de candidats pour les autres sections, le recrutement du personnel de nos agrégés n'en a nullement souffert; la juste sévérité des jurys, s'attachant à maintenir à un niveau élevé les épreuves de cette joûte académique, a donné à notre institution trois nouveaux sujets très-dignes et très-capables : MM. Feltz, Bouchard et Ritter.

Nos services, jusqu'alors disséminés, se trouvent enfin réunis et fort convenablement installés; notre bibliothèque seule nous manque encore; mais nous avons l'espérance d'obtenir prochainement ce complément, que Son Exc. le Ministre a reconnu indispensable à notre enseignement, et que des raisons matérielles l'ont empêché de nous accorder dès maintenant.

**ENSEIGNEMENT.**

M. Sédillot, professeur de clinique chirurgicale, en congé pendant le semestre d'hiver, a été suppléé par M. le docteur Herrgott, agrégé en exercice, qui s'est acquitté de cette importante mission avec le zèle, l'aptitude et le dévouement qui le caractérisent.

Durant le semestre d'été, M. le docteur Aubenas a été délé-

gué, comme l'année précédente, pour le cours théorique d'accouchements, tandis que M. Stoltz, professeur titulaire, dirigeait l'enseignement pratique, et cet agrégé a rempli ces fonctions avec son talent habituel.

Enfin, pendant le même semestre, M. le docteur Dagonet, agrégé en exercice et médecin en chef de l'asile public de Stephansfeld, autorisé par décision ministérielle, a repris son cours gratuit sur les maladies mentales; ce cours, destiné surtout aux élèves de quatrième année, a été suivi avec tout l'intérêt que comporte un enseignement donné par cet habile praticien avec autant de succès que d'autorité.

#### CLINIQUES.

Par arrêté, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1865, MM. Wieger et Bach, chargés des cours de pathologie interne et de pathologie externe, ayant été nommés à ces deux chaires, nos professeurs de clinique chirurgicale sont demeurés à la tête de leur enseignement, et nos élèves ont été répartis régulièrement entre nos cinq cliniques magistrales.

A côté de ces cliniques, quatre cliniques spéciales ont eu lieu comme précédemment, savoir :

1<sup>o</sup> Une clinique des maladies des enfants, confiée aux soins de M. Tourdes, professeur de médecine légale, et dans laquelle ont été reçus deux cent dix enfants ;

2<sup>o</sup> Une clinique des maladies des yeux, dirigée par M. Stöber, professeur de pathologie générale, et dans laquelle ont été admis cent quarante-huit malades.

3<sup>o</sup> Une clinique des maladies syphilitiques et cutanées, sous la direction de M. Küss, professeur de physiologie, a reçu six cent cinquante-neuf malades.

4<sup>o</sup> Une clinique des maladies chroniques, dirigée par M. Coze, professeur de matière médicale thérapeutique et pharmacie, dans laquelle soixante-dix-neuf malades ont été admis.

Si nous ajoutons mille quatre-vingt-seize, représentant le nombre total des malades admis dans ces quatre cliniques, à celui des malades reçus dans les cinq cliniques magistrales, ou deux mille cent quarante-cinq, nous aurons trois mille cent

quarante et un pour le chiffre total des différents malades qui ont passé sous les yeux de nos élèves, dont un grand nombre ont été soumis à leur diagnostic personnel et qui ne les ont laissés étrangers à aucune espèce de maladie.

Ces différents malades se sont répartis ainsi, qu'il suit, entre les divers services de la Faculté :

Cliniques chirurgicales.....	964
Cliniques médicales .....	907
Clinique d'accouchements .....	274
Clinique des maladies des enfants .....	210
Clinique ophthalmologique .....	276
Clinique des maladies syphilitiques.....	585
Clinique des maladies cutanées.....	448
Clinique des maladies chroniques.....	79
<b>Total.....</b>	<b>3241</b>

#### CONFÉRENCES.

Ces exercices pratiques, dirigés avec autant de zèle que d'aptitude, ont porté sur toutes les branches de la médecine, de la chirurgie et des sciences accessoires, et ont rendu l'enseignement de notre Faculté aussi complet que possible; ils ont été dirigés :

- Pour la chimie, par M. le professeur Cailliot;
- Pour la physique, par M. le professeur Rameaux;
- Pour la physiologie, par M. le professeur Küss;
- Pour l'anatomie descriptive, par MM. Morel et Beaunis, agrégés en exercice;
- Pour l'anatomie des régions et l'histologie, par M. Morel, agrégé en exercice;
- Pour l'ostéologie, la syndesmologie et la myologie, par M. Beaunis, *idem*;
- Pour la botanique, par M. Kirschleger, *idem*;
- Pour l'embryologie, la petite chirurgie, les bandages et appareils, par M. Herrgott, *idem*;
- Pour la pathologie générale et la pathologie médicale, par M. Aronsohn, *idem*;

- Pour le diagnostic et la médecine pratique, par MM. Strohl et Hecht, agrégés en exercice;
- Pour l'anatomie chirurgicale, par M. Sarazin, agrégé en exercice;
- Pour la médecine opératoire, par M. Bœckel, *idem*;
- Pour la zoologie, la matière médicale et la toxicologie, par M. Engel, *idem*;
- Pour les exercices d'obstétricie, par M. Aubenas, *idem*;
- Pour l'hygiène, par M. Feltz, agrégé stagiaire.

#### PERSONNEL DES ÉLÈVES.

##### Élèves civils.

Le nombre des élèves civils a été de cent quatre-vingt-trois, savoir : quatre-vingt-seize en cours d'inscriptions et quatre-vingt-sept candidats en cours d'examens de fin d'études ; si l'on y ajoute quatre élèves ayant pris des inscriptions en vue du titre d'officier de santé, et dix-sept auditeurs bénévoles, on trouve deux cent quatre pour le nombre total des élèves civils.

##### Élèves militaires.

Deux cent quatre-vingt-douze élèves militaires ont pris des inscriptions et soixante-sept ont subi des examens de fin d'études seulement, ce qui donne trois cent cinquante-neuf pour cette catégorie d'élèves, et cinq cent soixante-trois pour le nombre total des élèves qui ont suivi nos cours en 1865-1866.

#### INSCRIPTIONS.

Le nombre des inscriptions prises, pendant cette année, a été de mille quatre cent quatre-vingt-deux, savoir : trois cent vingt-neuf par des élèves civils et mille cent cinquante-trois par des élèves militaires.

#### EXAMENS.

##### Examens de fin d'année.

Soixante-dix examens de fin d'année ont été subis par les élèves civils, et se sont répartis de la manière suivante entre les divers numéros d'appréciation :

N° 1. Extrêmement satisfait.....	2
N° 2. Très-satisfait.....	8
N° 3. Bien satisfait.....	18
N° 4. Satisfait.....	14
N° 5. Passablement satisfait.....	15
N° 6. Ajourné.....	15
<b>Total.....</b>	<b>70</b>

**Examens semestriels.**

Les examens semestriels qui se font pour les élèves militaires, au lieu des examens de fin d'année subis par les élèves civils, ont été, cette année au nombre de deux cent trente, et se sont répartis ainsi qu'il suit :

N° 1. Extrêmement satisfait.....	8
N° 2. Très-satisfait.....	31
N° 3. Bien satisfait.....	83
N° 4. Satisfait.....	70
N° 5. Passablement satisfait.....	53
N° 6. Insuffisant.....	5
<b>Total.....</b>	<b>230</b>

**Examens de fin d'études.**

Ces examens, au nombre de six cent trente-deux, ont été subis tant par les élèves civils que par les élèves militaires, et se répartissent de la manière suivante entre les diverses mentions :

N° 1. Extrêmement satisfait .....	50
N° 2. Très-satisfait .....	96
N° 3. Bien satisfait.....	118
N° 4. Satisfait.....	171
N° 5. Passablement satisfait .....	157
N° 6. Ajourné .....	60
<b>Total.....</b>	<b>632</b>

Le nombre des ajournements, pour cette dernière catégorie d'examens, est de soixante, c'est-à-dire d'environ neuf et demi

pour cent, résultat extrêmement favorable qui est dû au développement complet de notre enseignement et au zèle qu'apportent nos nombreux élèves à suivre avec fruit les leçons, soit théoriques, soit pratiques, de maîtres aussi habiles que dévoués.

Les mentions obtenues à ces six cent trente-deux examens se partagent, ainsi qu'il suit, entre les divers numéros, pour chaque catégorie, savoir :

	N <sup>o</sup> 1.	N <sup>o</sup> 2.	N <sup>o</sup> 3.	N <sup>o</sup> 4.	N <sup>o</sup> 5.	N <sup>o</sup> 6.	Totaux
1 <sup>er</sup> Examen { ancien mode.....	9	5	6	44	8	6	39
	nouveau mode...	41	19	17	16	17	10
2 <sup>e</sup> Examen { ancien mode.....	1	2	6	3	19	9	40
	nouveau mode...	4	10	12	29	16	6
3 <sup>e</sup> Examen { ancien mode.....	2	3	3	8	7	7	30
	nouveau mode...	5	8	16	30	19	8
4 <sup>e</sup> Examen .....	2	16	24	23	24	5	94
5 <sup>e</sup> Examen .....	1	8	6	23	37	9	84
6 <sup>e</sup> Examen .....	7	25	28	25	10	"	95
Totaux...	30	96	118	171	157	60	632

En ajoutant à ce dernier nombre, six cent trente-deux, les examens de fin d'année et les examens semestriels, on trouve que neuf cent trente-deux examens ont été subis en vue du doctorat en médecine, savoir :

Examens de fin d'année....	Elèves civils.....	70
Examens semestriels.....	Elèves militaires.....	230
Examens de fin d'études...{	Elèves civils.....	173
	Elèves militaires.....	459
	Total.....	932

#### Examens d'officier de santé.

Quatre examens d'officiers de santé ont été subis par le même candidat qui a obtenu les notes suivantes, savoir : à son deuxième examen de fin d'année, la note *satisfait*; et à ses trois examens de fin d'études, les mentions *passablement satisfait*, *bien satisfait*, *passablement satisfait*.

## Examens de sages-femmes.

En août 1866, trente-sept aspirantes sages-femmes se sont présentées devant la Faculté, savoir : une pour le certificat d'aptitude de première classe et les trente-six autres pour le certificat d'aptitude de seconde classe. Sur ce nombre, vingt-trois sortaient de l'école départementale du Bas-Rhin et quatorze appartenaient à celle du Haut-Rhin.

L'aspirante de première classe, préparée à Strasbourg, a mérité, pour ses deux examens, la mention *très-satisfait*.

Celles de deuxième classe ont obtenu les mentions ci-après :

9, le n° 2, *très-satisfait*;

18, le n° 3, *bien satisfait*;

9, le n° 4, *satisfait*.

## CONCOURS DIVERS.

1<sup>o</sup> *Externat*. — Cinquante-quatre candidats s'étaient inscrits pour quinze places d'externe vacantes à l'hôpital et, après des épreuves brillantes, le jury a désigné pour remplir ces places : MM. Bressy, Czernicki, Duval, Gaulard, Gayda, Haas, Hirtz, Jacquin, Lacassagne, Laveran, Legludic, Molk, Pesme, Richard et Straus.

Les trois premiers concurrents, par ordre de mérite, sont : MM. Haas, Straus et Czernicki.

2<sup>o</sup> *Internat*. — Deux concours ont eu lieu pour l'internat, l'un pour trois places exclusivement réservées aux élèves militaires, et l'autre pour quatre places communes aux élèves civils ou militaires; dans ces deux concours, les épreuves ont été fort satisfaisantes, et les jurys ont présenté, pour remplir les places vacantes, les élèves dont les noms suivent, savoir :

*Internat militaire*. MM. Marvaud, Leréboullet et Claudot.

*Internat mixte*.... MM. Mégrat, Mabboux, Vigenaud et Feltz.

3<sup>o</sup> *Premier interne aide de clinique*. — M. Gross, présenté, après concours, pour la place de premier interne aide de clinique, a été nommé à cet emploi par décision ministérielle du 25 août 1866, en remplacement de M. le docteur Wendling, démissionnaire.

4<sup>e</sup> *Aide de chimie.* — M. Sahut a obtenu la place d'aide-préparateur de chimie, à la suite d'un concours où il s'est distingué.

5<sup>e</sup> *Aide de botanique.* — Dans le courant de l'année, un concours a eu lieu pour deux places d'aide de botanique, et le jury, très-satisfait des épreuves de ce concours, a désigné M. Ferry pour la place d'aide titulaire et M. Meyer pour celle d'aide sur-numéraire.

6<sup>e</sup> *Ecole pratique de chimie.* — Le concours pour l'école pratique a été très-satisfaisant, à tel point que le jury a regretté de ne pouvoir disposer d'un plus grand nombre de places.

7<sup>e</sup> *Prix de fin d'année.* — La Faculté a vivement regretté que des circonstances tout à fait exceptionnelles aient annulé l'effet des concours dans la première et dans la quatrième année d'études, où de nombreux candidats s'étaient d'abord présentés.

Pour la deuxième et la troisième année, les concurrents ont été très-nombreux et, après des épreuves subies avec distinction, les jurys ont proposé de décerner et Son Excellence a accordé :

En deuxième année : Une médaille et trois mentions très-honorables.

En troisième année : Une médaille et trois mentions honorables.  
(Voir à la fin la liste des récompenses et les noms des lauréats.)

### Liste des Ouvrages ou Mémoires publiés, pendant l'année scolaire 1865-1866, par MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

M. le professeur FÉE.

1<sup>e</sup> Sur l'odorat et les odeurs.

2<sup>e</sup> Quelques particularités relatives à la famille des fougères.

3<sup>e</sup> Iconographie des espèces nouvelles de fougères, in-4<sup>o</sup>, avec seize planches;

4<sup>e</sup> Histoire des *Fougères* et des *Lycopodiacées* des Antilles; un vol. in-4<sup>o</sup> avec trente-quatre pages.

M. le professeur TOURDES.

1<sup>e</sup> Mémoire sur l'anesthésie, au point de vue médico-légal; *Gazette hebdomadaire*; Paris, 1866.

2<sup>e</sup> Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales: Article *Anaphrodisie*; Paris, 1866.

3<sup>e</sup> Rapport sur les thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg, année 1865-1866.

M. le professeur SÉDILLOT.

1<sup>e</sup> Deuxième et dernier volume de la troisième édition de son traité de médecine opératoire.

2<sup>e</sup> Mémoire communiqué à l'Académie des sciences sur les résections coxo-fémorales.

3<sup>e</sup> Travail de huit cents pages avec planches polychromiques, adressé à l'Académie des sciences pour le grand prix de chirurgie de cette année (1866), 2000 francs, sous ce titre: *De l'évidement sous-périosté des os, comme moyen de conserver les membres, par la conservation du périoste.*

M. le professeur SCHÜTZENBERGER.

1<sup>e</sup> *Philosophie médicale*: De la fixité des lois de la vie.

2<sup>e</sup> *Pathologie et clinique médicales*: Observation de polyarthrite suppurée, consécutive à un phlegmon du cou, avec phlébite de la jugulaire interne.

3<sup>e</sup> Observation d'anévrisme de la partie ascendante et peut-être d'une portion de la crosse de l'aorte.

M. le professeur MICHEL.

De l'origine et de la classification des tumeurs; *Gazette médicale de Strasbourg*.

M. le professeur L. COZE.

Recherches expérimentales sur la présence des Infusoires et l'état du sang dans les maladies infectieuses.

## M. le professeur HIRTZ.

- 1<sup>o</sup> *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie* : a) article *Carminatifs*; b) article *Chaleur dans les maladies*.  
2<sup>o</sup> Divers articles bibliographiques.

## M. le professeur KIRSCHLEGER, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Le monde végétal, dans ses rapports avec la légende sur les bords du Rhin; lecture faite à l'Hôtel-de-Ville; vingt-cinq pages in-8<sup>o</sup>.

2<sup>o</sup> Cinquième et sixième livraisons des Annales de la Société vogéso-rhénane; cinq feuilles d'impression reafermant une foule d'articles relatifs à l'histoire naturelle des régions rhénanes.

3<sup>o</sup> Plusieurs articles publiés dans le *Bulletin de la Société botanique de France*.

4<sup>o</sup> Lettres sur le mouvement scientifique et littéraire à Strasbourg; *Samstagsblatt* paraissant à Mulhouse.

## M. DAGONET, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Mémoire sur *la loi des aliénés*, présenté au dernier congrès de Rouen.

2<sup>o</sup> Analyse du dernier travail de M. Mittermaier, de Heidelberg, sur la médecine légale des aliénés, publié dans les Annales médico-psychologiques.

## M. HERRGOTT, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Observation d'abcès périnéphrique, suivi de guérison.

2<sup>o</sup> Observation de nécrose du calcanéum; extraction et reproduction de l'os et guérison.

3<sup>o</sup> Observation d'emphysème généralisé; guérison par ponction et canule à demeure.

4<sup>o</sup> Observation d'anévrisme poplité guéri par la compression digitale; premier exemple à Strasbourg.

5<sup>o</sup> Nouvelle application des attelles plâtrées à la contention des membres, après la réduction des luxations.

6<sup>o</sup> Observation de rétrécissement du canal guéri par l'uréthrotome externe.

7<sup>o</sup> Observation d'imperforation de l'anus et de communica-

tion du rectum avec le vagin, double infirmité guérie par une opération.

8<sup>e</sup> Notice nécrologique sur le docteur Lereboullet.

9<sup>e</sup> Topographie et histoire médicale du Bas-Rhin (Examen bibliographique).

Ce dernier mémoire et ceux qui le précédent ont été publiés par M. le docteur Herrgott dans la *Gazette médicale de Strasbourg*, de novembre 1865 à juillet 1866.

**M. KŒBERLÉ, agrégé en exercice.**

1<sup>e</sup> Opérations d'ovariotomie pratiquées depuis le mois de juin 1864 jusqu'au mois de juin 1865 (*Union médicale* de 1865).

2<sup>e</sup> Laryngotomie thyroïdienne pratiquée avec succès (*Gazette des Hôpitaux*, 1866).

3<sup>e</sup> Relation de huit cas d'opération de gastrotomie, dans des cas de tumeurs fibreuses de la matrice; essai sur la gastrotomie, par M. Caternault; Paris, 1866.

4<sup>e</sup> Une ovariotomie en 1701 (*Gazette hebdomadaire* de 1866).

5<sup>e</sup> Opération césarienne pratiquée avec succès dans un cas de grossesse, dans un utérus bicorné, vingt et un mois après la mort d'un fœtus au septième mois; Strasbourg, 1866.

6<sup>e</sup> De l'amputation de l'utérus (*Gazette des Hôpitaux*, 1866).

7<sup>e</sup> Quelques considérations sur l'ovariotomie (*Gazette des Hôpitaux*, 1866.)

8<sup>e</sup> Des bourses séreuses sous-cutanées (*Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie*, 1866.)

9<sup>e</sup> Du bourdonnement d'oreilles (*Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie*, 1866.)

**M. BŒCKEL, agrégé en exercice.**

1<sup>e</sup> De la résection du genou (*Gazette médicale de Strasbourg*, septembre 1866);

2<sup>e</sup> Observation de résection de la hanche (*Gazette médicale de Strasbourg*, janvier 1866, et *Gazette des Hôpitaux*, 1866, p. 69).

3<sup>e</sup> Observation de rétrécissement syphilitique de la trachée (thèses de Strasbourg, 1866).

4<sup>e</sup> De la laryngotomie thyroïdienne (thèses de Strasbourg, 1866, n° 923.)

5<sup>e</sup> Observation de syndactylie (*Gazette des Hôpitaux*, 1865, p. 454).

M. HECHT, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Rapport sur les travaux de la Société de médecine de Strasbourg pendant l'année 1864-1865 (brochure in-8<sup>o</sup> et *Gazette médicale de Strasbourg*).

2<sup>o</sup> Rapport sur les travaux de la Société de médecine de Strasbourg pendant l'année 1865-1866 (*Gazette médicale de Strasbourg*).

3<sup>o</sup> Observations de cyanodémie cardiaque congénitale, de laryngite œdémateuse, de cancer du cerveau (*Gazette médicale de Strasbourg*).

M. ENGEL, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Comptes-rendus des travaux de la Société des sciences naturelles de Strasbourg, pendant les années 1862, 1863, 1864, 1865 (Mémoires de la Société des sciences naturelles, t. VI, 1<sup>re</sup> livraison; Levraut, 1866).

2<sup>o</sup> Des effets du sulfate de soude à petite dose.

3<sup>o</sup> Clinique des eaux de Wildegg, par le docteur Amsler (traduction dans la *Revue d'hydrologie médicale*).

M. PAUL SCHÜTZENBERGER, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Mémoire sur l'action du bioxyde de barium, sur l'acide acétique anhydre (Comptes-rendus de l'Académie des sciences).

2<sup>o</sup> Traité théorique et pratique des matières colorantes. (2 vol. in-8<sup>o</sup>; Paris, veuve Masson et fils, éditeurs.)

3<sup>o</sup> Traduction de la physiologie des couleurs, par M. le docteur Brücke, de Vienne (1 vol. in-12; Paris, Baillière et fils).

M. MONOYER, agrégé en exercice.

1<sup>o</sup> Emploi du legs Strauss-Dürckheim. Création à Strasbourg d'une école d'instruction pour les aveugles (*Courrier du Bas-Rhin*, 1866).

2<sup>o</sup> Recherches expérimentales sur l'équilibre et la locomotion des poissons (*Annales des sciences naturelles, zoologie*, 5<sup>e</sup> série, t. VI. — En extrait dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 9 avril 1866).

3<sup>e</sup> Lettre sur l'ophthalmoscope de l'invention de l'auteur (*Annales d'oculistique*, juin 1866).

4<sup>e</sup> Traduction et analyse d'un mémoire hollandais du professeur Koster sur les *tumeurs du cerveau* (*Annales d'oculistique*, février 1866).

5<sup>e</sup> Analyse et traduction des *Klinische Monatsblätter für Augenheilkunde*, juillet à décembre 1865 (*Annales d'oculistique*, 1866).

M. Feltz, agrégé stagiaire.

1<sup>e</sup> Thèse d'agrégation intitulée : *Des diathèses et des catéchexies*.

2<sup>e</sup> Recherches expérimentales sur la présence des infusoires et l'état du sang dans les maladies infectieuses, en collaboration avec M. le professeur Coze.

M. BOUCHARD, agrégé stagiaire.

Thèse d'agrégation ayant pour titre : *Du tissu connectif*.

M. RITTER, agrégé stagiaire.

Thèse d'agrégation sur *les phénomènes chimiques de la digestion*.

**COMPTE-RENDU**  
**des travaux de la Faculté des Sciences de Strasbourg,**  
**pendant l'année scolaire 1865-1866, par M. Bach.**

**MESSIEURS,**

Appelé à prendre la parole en ma qualité de délégué dans les fonctions de doyen, mon premier devoir est de me faire l'interprète de mes collègues et de mes concitoyens, en donnant un témoignage de vive sympathie et de profonds regrets au savant qui était à la tête de notre Faculté, et que le ministre vient d'appeler à des fonctions nouvelles.

Par l'éclat de son enseignement, par la variété et la valeur de ses travaux, notre collègue avait, depuis longtemps, conquis un rang honorable parmi les physiciens, et plus d'une fois déjà il avait été question de son départ, quand la mort prématurée de Verdet laissa vacante la chaire de physique de l'École normale supérieure. La place de M. Bertin était, dès lors, marquée à Paris ; il dut céder aux invitations pressantes qui lui arrivaient de toutes parts, et se décider à abandonner le poste qu'il avait, pendant dix-huit ans, occupé avec tant de distinction ; mais son long séjour, parmi nous, nous autorise à le compter encore comme des nôtres, et la Faculté des sciences de Strasbourg s'associera toujours avec un légitime sentiment d'orgueil aux succès qui l'attendent à l'École normale et au Collège de France.

Dans les Facultés des sciences, l'enseignement est réglé de façon à lui faire accomplir une évolution complète dans le délai d'un ou de deux ans au plus. De là la nécessité de s'astreindre à des programmes bien définis dont toutes les parties s'enchaînent dans un ordre logique, et dont la stricte exécution

nous est d'ailleurs imposée. Aussi, je m'abstiens, sur le nombre de nos cours et de nos conférences, sur les matières qui y sont traitées, de détails qui, à moins d'avoir une étendue plus considérable que ne le comportent les circonstances, ne pourraient être qu'une reproduction fastidieuse et tronquée des règlements et des programmes, et ne vous donneraient qu'une idée très-imparfaite de la manière dont chacun de nous s'est acquitté de sa tâche. Je vous demande, en conséquence, la permission d'insister sur d'autres points.

Notre enseignement n'est pas professionnel comme celui de certaines Facultés. Nous cultivons la science pour elle-même, plutôt qu'en vue de la pratique, et nul n'est tenu d'assister à nos leçons. Est-ce à dire, pour cela, que notre importance est moindre, que nous rendons moins de services? Non. D'une part, par la collation des grades, nous prêtons aux écoles scientifiques un concours qui leur indispensable. D'autre part, n'est-il pas évident pour quiconque assiste, en spectateur intelligent, à la transformation des sociétés modernes, que les grandes découvertes qui amènent cette transformation et sont la gloire de notre temps, ne sont que les applications de vérités abstraites que leurs auteurs cherchaient en vue seulement de les connaître, en dehors de toute préoccupation utilitaire. Or, nous sommes les dépositaires naturels de ces vérités, notre mission est de les propager, et d'en accroître le nombre. Cette mission, nous avons la conscience de la remplir.

Ici le nom de M. Bertin se retrouve naturellement sous ma plume; car, sentinelle vigilante placée entre la France et l'Allemagne, il nous faisait suivre pas à pas les progrès de la physique moderne. Grâce à ses relations avec nos voisins d'outre-Rhin et avec le savant dont l'Alsace s'honore, il a été à même de nous initier, de bonne heure, et avec une autorité incontestable, à cette grande découverte de notre époque, qui s'appelle la théorie mécanique de la chaleur. Il nous a, des premiers en France, montré les expériences spectrales, les effets foudroyants de la machine de Rumkorf, les splendeurs des tubes de Geissler, et nous a fait connaître, il y a quelques mois à peine, cette singulière machine électrique de Holtz, qui est encore une énigme pour les savants.

Les quelques faits que je cite entre mille sont suffisants pour vous faire entrevoir le mérite des leçons de M. Bertin. Hâtons-nous d'ajouter que la réputation de M. Terquem, comme professeur et comme physicien, nous autorise à croire qu'il saura maintenir, au niveau où il l'a trouvé, l'enseignement de la physique à la Faculté de Strasbourg.

Cette année, M. Bertin nous a dignement représentés à Paris en exposant devant les membres de l'association scientifique les propriétés de la glace au point de vue de l'optique cristallographique. Sa leçon a été publiée dans le n° 24 de la *Revue des cours scientifiques*, année 1865-1866.

Au mois de juillet dernier, il visita les glaciers du Faulhorn et de Grindelwald, pour y étudier la constitution de la glace glaciaire. Ses recherches le conduisirent à des conséquences curieuses et nouvelles, qui ont été l'objet d'une communication faite à la Société des sciences de Strasbourg, et dont le résumé a paru dans la *Revue d'hydrologie* du docteur Robert (année 1866, n° 11).

Si vous vous arrêtez, soit à Paris, soit à Strasbourg, devant une vitrine d'opticien, vous y verrez exposée, depuis peu, une photographie dont l'aspect singulier ne manquera pas d'attirer votre attention. C'est l'étincelle électrique que M. Bertin a saisie au passage, au grand étonnement des savants de la capitale, qui seraient encore à se demander comment se peut fixer une lumière aussi fugitive, si l'inventeur, non moins obligeant qu'habile, ne leur avait livré son secret.

M. Liès-Bodard, dont vous connaissez le zèle et le dévouement, tient ses nombreux auditeurs au courant de toutes les nouveautés scientifiques et industrielles, et les fait assister, dans ses cours réguliers et dans son cours du soir, à toutes les merveilles qu'enfante la chimie. Auteur d'un procédé pour la *saponification des corps gras par l'alcool amylique*, il l'a communiqué à la dernière réunion des sociétés savantes, et n'a pas craint de mener de front les manipulations longues et difficiles qu'exigeaient son travail, avec une invention qu'il poursuit sans relâche depuis plusieurs années : je veux parler de la conservation des viandes qui, préparées sur les bords de la Plata, où le bétail est à vil prix, et importées en Europe, pourront être livrées au consommateur à meilleur marché que le pain.

Celui qui a résolu un problème de cette importance mérite toutes nos sympathies, et, sans aucun doute, les économistes et les philosophes suivront, avec intérêt, les phases d'une découverte se rattachant, d'une manière aussi intime, à l'alimentation publique et à l'amélioration du sort des classes indigentes,

Depuis longtemps conservateur et actuellement directeur du Musée d'histoire naturelle, notre éminent professeur de géologie, dont les relations embrassent toutes les contrées du globe, continue à doter un établissement qui fait l'orgueil de nos concitoyens et l'admiration des étrangers, de toutes les richesses des trois règnes. Énumérer les titres de M. Schimper serait au-dessus de mes forces. Vous en jugerez par ses seuls travaux de l'année; en voici la liste:

*Rapport sur les résultats d'une mission scientifique (géologie et botanique) aux îles britanniques pendant l'été de 1865. (Archives des missions scientifiques et littéraires (vol. III).*

*Mulci Herbarii Linnaearii critice illustrati. (Transaction of the London Linnean Society, 1866).*

*Euptychium Genus novum muscorum Neocaledonicorum et genus spiridens revisum et speciebus duobus novis augmentatum, 4 pl. in-4° (Acta naturae curiosorum, vol. XXXII).*

*Supplementum Bryologiae Europaea, liv. II, avec 20 planches, in-4° (Stuttgartia, 1866).*

J'ajouterais que, déjà membre correspondant de l'Institut, M. Schimper vient d'être l'objet d'une nouvelle distinction. L'Académie des sciences de Munich a voulu, en effet, s'associer le savant qui, par la prochaine publication d'un ouvrage monumental sur la *Flore fossile*, va conquérir de nouveaux droits à la reconnaissance et à l'estime des naturalistes.

Le jeune professeur, chargé de succéder à notre regretté Lereboullet, dans la chaire de zoologie, a su se montrer à la hauteur de la tâche difficile qui lui a été confiée, et le prix que vient de lui décerner l'Institut pour un mémoire sur le *système nerveux des poissons*, ajoute un nouveau titre, et des plus solides, à ceux que lui ont déjà valu ses travaux antérieurs.

M. Finck, auteur de livres nombreux et estimés, a fait paraître, dans ces derniers temps, le texte de ses leçons sur la mécanique rationnelle qu'il a professée pendant de longues années,

avec la supériorité que donne une science profonde. Cet ouvrage, justement apprécié des géomètres, doit être suivi d'un traité de mécanique appliquée. Espérons que notre savant et vénérable collègue qui, après trente-neuf ans de glorieux services va prendre enfin du repos, retrouvera dans les loisirs de la retraite les forces nécessaires pour compléter une œuvre destinée à être le couronnement d'une belle et laborieuse carrière.

Enfin le professeur de mathématiques pures et d'astronomie, qui avait publié, dans le dernier *Recueil des mémoires de la Société des sciences de Strasbourg*, une étude relative au passage de Vénus sur le disque du soleil pour 1874, a communiqué à la réunion des sociétés savantes le résultat de ses calculs pour le passage 1882. Son travail, accueilli favorablement par l'illustre directeur de l'Observatoire impérial, a été l'objet d'un rapport lu en séance publique.

Faire le dénombrement de ceux qui assistent à nos leçons serait chose difficile. Sauf de très-rares exceptions, ils ne sont astreints à aucune règle et le chiffre des auditeurs varie avec les circonstances et avec les saisons. Je ne puis, en conséquence, fournir que des indications très-générales.

Les cours de physique et de chimie sont fréquentés par les gens du monde, par les élèves de pharmacie militaire, par les candidats au baccalauréat, et, enfin, par les étudiants inscrits pour les manipulations et les conférences. Ces éléments réunis constituent un auditoire nombreux, sans parler du cours du soir de M. Liès, où se pressent plus de deux cents personnes de tout âge et de toute condition.

La géologie et la zoologie, grâce au talent des professeurs, à la richesse de nos collections, réunissent également un nombre assez considérable d'amateurs des sciences naturelles.

Je ne puis, hélas, en dire autant des sciences exactes. L'étude du calcul différentiel et intégral, de l'astronomie et de la mécanique, exige, nous le savons, des connaissances préalables étendues, et n'offre pas, du moins en général, le même attrait que les sciences physiques et naturelles. Aussi, n'avons-nous pas la prétention d'appeler à nous ceux qui ne cherchent que la distraction ou l'amusement. Notre auditoire ne peut guère se re-

cruter que parmi les candidats à la licence ; mais nous regrettons d'avoir à nous adresser uniquement aux candidats à la licence ès-sciences mathématiques, nous voudrions être également en rapport avec les candidats à la licence ès-sciences physiques dont un grand nombre échouent à l'examen par le manque de connaissances mathématiques suffisantes. Ils devraient savoir que l'analyse mathématique est aussi indispensable au physicien que ses appareils, et que s'il est inhabile à la manier, il rencontrera sur sa route des difficultés insurmontables.

Quand M. le Recteur sera parvenu à réaliser ses projets et à réunir à Strasbourg les jeunes maîtres intelligents et laborieux, désireux de prendre leurs grades et disséminés aujourd'hui dans les différents établissements de l'Académie, nous verrons, sans aucun doute, augmenter le nombre de nos auditeurs, et commencer une ère nouvelle pour l'enseignement des mathématiques.

J'arrive à la partie la plus délicate de nos attributions, la collation des grades universitaires. Les examens du doctorat sont rares en province : il n'y en a pas eu en 1866 dans notre Faculté. Il n'en est pas de même des examens de licence, pour la préparation desquels nos cours et nos conférences offrent toutes les ressources désirables, et chaque année quelques aspirants se présentent aux épreuves. Ces épreuves ont une importance capitale ; car, si le titre de licencié n'est qu'un acheminement au professorat des lycées, il confère à ceux qui recherchent les autres fonctions universitaires des droits considérables; aussi devons-nous, sans montrer une sévérité exagérée, maintenir haut et ferme le niveau des examens et ne nous laisser influencer par aucune considération ni d'âge ni de position. Nous ne faillirons jamais à notre devoir sur ce point, quelque pénible qu'en soit d'ordinaire l'accomplissement.

Sur quatre candidats inscrits, à la session de juillet, un seul s'est présenté pour les mathématiques, les trois autres pour la physique.

Le candidat pour les sciences mathématiques a dû être ajourné à cause de la faiblesse de sa composition de mécanique et de l'insuffisance de son examen d'analyse. Nous avons sincèrement regretté cet ajournement, en ce qu'il frappe un homme

honorablement connu dans l'enseignement primaire, où il remplit d'importantes fonctions. La Faculté se plaît à encourager ses efforts, et sera heureuse de lui accorder le diplôme aussitôt qu'il aura comblé les lacunes que présente encore son instruction.

Les trois candidats pour les sciences physiques n'ont osé aborder que la première partie de l'examen, c'est-à-dire la composition de physique, la chimie et la minéralogie. Je m'abstiens de toute appréciation jusqu'à complet accomplissement des épreuves; qu'il me soit permis néanmoins de répéter ce que j'ai déjà dit dans le cours de ce rapport: MM. Schmidt, Bainier et Schirmer seraient aujourd'hui en possession du diplôme s'ils étaient plus mathématiciens<sup>1</sup>.

Si nous devons nous montrer inflexibles pour les épreuves de la licence, nous pouvons, nous devons même être indulgents pour celles du baccalauréat, tout en ne perdant pas de vue la responsabilité qui nous incombe; car, avec les examinateurs des écoles spéciales, nous sommes les régulateurs du niveau des études dans les établissements d'instruction secondaire.

Le baccalauréat a été, depuis bien des années, l'objet de nombreuses réformes, tantôt partielles, tantôt radicales; et tous les ministres qui se sont succédé au pouvoir, se sont occupés de la question, soit pour remanier les programmes, soit pour modifier la portée des appréciations du jury. Ces réformes, il ne nous appartient pas de les juger; notre rôle consiste à nous pénétrer de la lettre et de l'esprit des règlements en vigueur et d'en maintenir la stricte exécution.

En sachant, d'ailleurs, allier la fermeté à la bienveillance, en apportant dans nos jugements la plus scrupuleuse équité, nous aurons ménagé tous les intérêts, et rempli envers l'Université et envers les familles les devoirs que nous impose notre mandat.

Voici les documents statistiques relatifs à nos opérations pour la présente année scolaire 1865-1866.

<sup>1</sup> Le présent compte rendu ne portant pas sur les opérations de novembre 1865, il n'y est pas fait mention de la deuxième partie de l'examen. Les trois candidats en question sont munis aujourd'hui du certificat d'aptitude au diplôme de licencié ès-sciences physiques.

*Session d'octobre 1865.*

Quarante-trois candidats étaient inscrits : trente-quatre pour le baccalauréat complet et neuf pour le baccalauréat restreint.

Sur les trente-quatre candidats de la première catégorie, vingt-cinq ont subi les épreuves orales, et vingt-quatre ont été admis ; savoir :

Trois avec la mention *bien* ; Quinze avec la mention *assez bien* ; et six avec la mention *passablement*.

La proportion des admissions a atteint, ce qui est très-rare, soixante-dix pour cent.

Sur les neuf candidats de la deuxième catégorie, un seul a été ajourné pour les épreuves écrites. Les huit autres admis aux épreuves orales ont été reçus ; savoir :

Deux avec la mention *bien*, six avec la mention *assez-bien*. La proportion des admissions est quatre-vingt-huit pour cent. Moyenne générale des admissions : soixante-quatorze pour cent.

Les examens n'ont donné lieu à aucune remarque essentielle. Il y a eu, comme presque toujours, peu de bons candidats et beaucoup de passables.

*Session de mai 1866.*

Vingt-deux candidats se sont fait inscrire : quinze pour le baccalauréat complet, et sept pour le baccalauréat restreint. Sur les quinze candidats de la première catégorie, sept ont été ajournés pour les épreuves écrites, les huit autres, admis aux épreuves orales, ont été reçus : six avec la mention *assez bien*, deux avec la mention *passablement*.

La proportion des admissions est de cinquante-trois pour cent.

Sur les sept candidats au baccalauréat restreint, deux ont été ajournés pour les épreuves écrites, les cinq candidats admis aux épreuves orales ont été reçus, un avec la mention *bien*, trois avec la mention *assez bien* et un avec la mention *passablement*.

La proportion des réceptions est soixante et onze pour cent.

Malgré la forte proportion des admissions dont la moyenne générale est de soixante-deux pour cent, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les épreuves ont été faibles, surtout

pour le baccalauréat complet. C'est ce qui arrive d'ordinaire dans la session dite de Pâques, supprimée en principe, mais maintenue de fait en 1866, où ne se présentent que les candidats se trouvant dans des conditions exceptionnelles.

*Session de juillet-août 1866.*

Cette session est de beaucoup la plus importante pour la valeur et le nombre des candidats; nous avons eu, en effet, cent deux inscriptions, soixante-quatorze pour le baccalauréat complet et vingt-huit pour le baccalauréat restreint.

Sur les soixante-quatorze candidats de la première catégorie, trente-quatre ont été ajournés, trente pour les compositions et quatre pour l'examen oral. Quarante candidats ont été admis, savoir : un avec la mention *très-bien*, cinq avec la mention *bien*, dix-neuf avec la mention *assez bien* et quinze avec la mention *passablement*.

La proportion des admissions est cinquante-quatre pour cent, elle est un peu plus faible que la moyenne de l'année dernière, correspondant à la même époque, qui était de cinquante-huit pour cent.

La comparaison des notes donne des résultats presqu'identiques pour les deux années, sauf la mention *très-bien* qui a été accordée trois fois dans le courant de l'année dernière et ne l'a été qu'une fois cette année.

Celui qui l'a obtenu, est le jeune Baldenweck, maître d'études au collège de Schlestadt.

De la valeur des examens, il y a peu de chose à dire : ils étaient, comme toujours, mêlés de bon et de mauvais; on doit signaler, néanmoins, l'extrême faiblesse des épreuves de mécanique et de cosmographie.

Vingt-huit candidats, tous bacheliers ès-lettres, ont été examinés pour le baccalauréat restreint ; cinq ajournements seulement ont été prononcés, quatre pour la composition scientifique et un pour l'épreuve orale.

Les notes ont été les suivantes : cinq ont obtenu la mention *bien*, douze la mention *assez bien*, et six, enfin, la mention *passablement*.

La proportion des admissions a été quatre-vingt et un pour cent.

Cet examen est visiblement en voie de progrès. Au lieu de candidats qui nous arrivaient autrefois préparés, on ne sait où, nous voyons maintenant des jeunes gens qui ont suivi une année de bonnes études dans nos lycées, et si l'examen sur les sciences exactes laisse encore à désirer, les sciences physiques et naturelles ont été étudiées sérieusement : beaucoup de candidats répondent sur ces deux parties d'une manière satisfaisante.

Il me reste à mentionner une variété assez rare ; c'est le bachelier complémentaire qui échange son diplôme de bachelier restreint contre celui de bachelier complet. Le candidat unique qui a subi les épreuves exigées pour un pareil échange a été reçu avec la note *bien*.

La moyenne générale des réceptions dans la présente session a été de soixante-deux pour cent.

J'ai essayé de faire connaître au triple point de vue de l'enseignement, des travaux particuliers et de la collation des grades la situation de la Faculté des sciences de Strasbourg. Elle a, vous le savez, compté, depuis sa fondation, bien des hommes distingués dans les différentes branches des sciences. C'est à nous qu'est échue, pour le moment la tâche difficile de soutenir une réputation laborieusement acquise ; c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de juger si le succès couronne nos efforts.

Le résultat de l'assemblée générale de la Faculté des sciences a été que l'assemblée a été élue pour la première fois, et que le résultat de l'élection a été déclaré par le Professeur Wolff.

Le résultat de l'élection a été déclaré par le Professeur Wolff.

Le résultat de l'élection a été déclaré par le Professeur Wolff.

Le résultat de l'élection a été déclaré par le Professeur Wolff.

Le résultat de l'élection a été déclaré par le Professeur Wolff.

Le résultat de l'élection a été déclaré par le Professeur Wolff.

**COMPTE RENDU**  
**des travaux de la Faculté des Lettres de Strasbourg,**  
**pendant l'année scolaire 1865-1866, par M. Berg-**  
**mann, doyen.**

**MESSIEURS,**

Rendre compte des travaux de la Faculté des lettres, c'est à la fois exposer historiquement les faits qui les constituent, et les justifier en montrant la régularité et la valeur.

Les éléments historiques du compte-rendu annuel forment ce que nous avons appelé les *Annales* de la Faculté. Les cadres qui les renferment, sont presque tous invariablement et réglementairement tracés d'avance. De plus, les faits qui viennent remplir ces cadres ne sont ni imprévus, ni extraordinaires. Aussi ne prétendons-nous pas qu'ils aient l'intérêt historique qui, dans la république romaine, s'attachait aux *annales maximi* des pontifes. Cependant, dans l'histoire intellectuelle et morale de l'Université, ces faits ont une assez grande importance; et, certes, l'action des Facultés des lettres n'est pas pour peu de chose dans le mouvement général des esprits en France et dans notre siècle.

**PERSONNEL.**

Les professeurs de Facultés ont les mêmes grades, le même traitement, les mêmes charges et devoirs, le même esprit de corps. Sous ce rapport il y a entre eux parité parfaite et égalité complète. Il peut s'établir cependant entre eux, quant à leur action, une différence marquée provenant de la tournure de leur esprit, de leur caractère, de leurs talents particuliers. Aussi des changements dans le personnel d'une Faculté peuvent-ils modifier sensiblement l'action générale de ce corps, en y

introduisant des éléments de science nouveaux, d'autres méthodes, d'autres modes d'enseignement. Rien n'a été modifié sous ce rapport dans la Faculté des lettres de Strasbourg, le personnel n'y ayant subi aucun changement. Depuis deux ans le nombre des professeurs est complet, et tous sont titulaires de leur chaire.

La vie du professeur de Faculté, comme celle de tout homme d'étude, se passe sans grand retentissement dans le monde, livré qu'il est à ses paisibles travaux et à l'accomplissement de ses devoirs journaliers. Aussi les faits se rapportant à sa personne et méritant d'être signalés à ce titre, se présentent-ils rarement dans le cours de l'année.

Par décret du 5 juin 1866, rendu par le Roi de Suède et de Norvège, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, M. Carlson, le Professeur de littérature étrangère, a été nommé Chevalier de l'ordre de l'Étoile Polaire. En conférant cette distinction à un professeur étranger, Sa Majesté, comme il est dit dans la lettre de notification de M. de Doeblin, a voulu lui témoigner le grand cas qu'elle fait « de sa profonde connaissance « des anciens idiomes et des littératures du Nord, dont une « étude sérieuse se rencontre si rarement en dehors des pays « scandinaves. »

Au mois d'août dernier, pendant que la Faculté procédait aux examens du baccalauréat ès-lettres, M. Maurial a eu l'honneur d'être désigné par le Ministre pour siéger comme juge au concours pour l'agrégation de philosophie.

#### INSCRIPTIONS.

Jamais le nombre total des inscriptions prises n'a été aussi élevé que l'année dernière ; il est monté, en effet, à quatre cent quarante-neuf. Dans l'année scolaire 1864-1865, il était tombé à trois cent trente-huit, par suite de la diminution des inscriptions prises par les élèves en droit. Le nombre de ces élèves ayant augmenté l'année dernière, celui des inscriptions prises par eux pour les cours de la Faculté des lettres est allé à quatre cent trente-trois.

Le nombre des aspirants à la Licence ès-lettres a quelque peu diminué, de sorte que, par ce fait, les inscriptions aux cours et

aux conférences ont dû subir une légère diminution. Néanmoins, nous croyons devoir répéter que la Faculté des lettres de Strasbourg coûte peu à l'État, les examens et les inscriptions faisant entrer d'année en année des sommes de plus en plus fortes dans le Trésor public.

La fréquentation plus grande et plus assidue des cours, que nous avons signalée il y a un an, non-seulement s'est maintenue pendant cette dernière année scolaire, mais elle a encore augmenté sensiblement, grâce surtout aux auditeurs bénévoles. Une assistance nombreuse s'est pressée surtout autour de la chaire d'histoire.

L'enseignement des Facultés des lettres, on le sait, n'ouvre pas, au grand nombre, une carrière spéciale; mais, il faut en convenir, il est profitable pour toutes et dans toutes. Aussi les professeurs se sont-ils efforcés d'imprimer à leurs leçons le caractère indispensable d'utilité pratique, tout en y maintenant l'élévation et la sévérité qui conviennent à l'enseignement supérieur.

Voici l'exposé sommaire des différents cours que je présente ici d'après les résumés que les professeurs eux-mêmes m'ont communiqués.

#### PHILOSOPHIE.

Dans ses leçons sur l'esprit humain, le Professeur de philosophie s'est attaché d'abord à donner une idée nette des phénomènes de l'ordre intellectuel, en faisant ressortir les différences profondes qui les séparent des autres phénomènes de la vie interne, particulièrement des phénomènes affectifs. Suivant lui, c'est pour les avoir confondus avec ces derniers que Gorgias et Protagoras, dans l'antiquité, Hume et Kant, parmi les modernes, ont été conduits à leur dénier toute valeur objective, c'est-à-dire à détruire à la fois les bases de la science et celles du sens commun.

A côté des systèmes qui dénaturent la connaissance humaine en la confondant avec ce qui n'est pas elle, l'histoire en présente un trop grand nombre ayant pour effet de la mutiler, en la réduisant à quelqu'une des parties dans lesquelles elle se divise. Le mérite de la philosophie écossaise, ainsi que de la phi-

losophie éclectique, est d'avoir fait justice de ce genre d'erreur et maintenu les droits du sens commun et l'intégrale réalité des faits contre les prétentions des systèmes exclusifs. Mais il ne suffit pas de donner, comme le font excellemment ces deux écoles, une énumération complète et un tableau fidèle de nos idées, de nos jugements et des facultés dont ils sont la manifestation immédiate; il faut, en outre, analyser ces idées, remonter, s'il se peut, à leur origine, essayer de saisir le secret de leur formation; pareillement pour nos jugements naturels, s'efforcer de pénétrer jusqu'aux principes qu'ils impliquent, comparer entre eux ces principes pour les ramener aux plus élevés, comparer aussi nos Facultés afin de bien distinguer celles qui sont vraiment élémentaires de celles qui dérivent du concours de plusieurs autres. Telle est la tâche à laquelle s'est principalement voué le professeur. Un des principaux résultats des recherches auxquelles il s'est livré, a été de faire ressortir l'unité, trop souvent méconnue suivant lui, qui se dérobe sous l'infinie diversité des phénomènes de la vie intellectuelle. Le principe de cette unité est celui que Leibnitz opposait, sous le nom d'*appérception interne*, d'une part à Loke, de l'autre à Malebranche et aux idées innées du cartesianisme. Du développement de cette même faculté interne, d'où, suivant l'auteur des *Nouveaux Essais*, naissent toutes nos premières notions, dépendent aussi les progrès de la lumière qui nous éclaire et la justesse de nos jugements. L'erreur provient toujours de quelque ignorance de nous même, et le moyen de l'éviter est de voir clair dans nos propres pensées. Tout l'art de juger, toute la vraie logique se réduit à la connaissance de l'esprit humain.

#### HISTOIRE.

Le Professeur d'histoire s'est occupé cette année, dans ses leçons du samedi, de la Gaule ancienne. Il s'est attaché à montrer quelles furent les institutions sociales et politiques, les croyances religieuses et les mœurs de ces vieilles populations. Le régime du clan, le droit gallo, les transformations successives du druidisme ont rempli la plus grande partie de ses leçons du premier semestre.

Il a ensuite montré comment il a été assez facile aux légions de César de conquérir la Gaule; comment et pourquoi la Gaule a subi avec docilité la domination romaine; ce que Rome a fait de la Gaule; comment, sous l'influence de Rome et à la faveur de la paix, la civilisation gauloise s'est transformée et le druidisme a disparu. Mais cette domination romaine, après avoir été une source de bienfaits pour notre pays, est devenue, par l'exagération du principe d'autorité et la ruine du régime municipal, une cause d'appauvrissement et de décadence, et a abouti à l'invasion des barbares.

Dans ses leçons du lundi, le Professeur a tracé rapidement l'histoire de la république romaine, en montrant comment, à chaque génération, les institutions se sont modifiées, en même temps que les idées, les mœurs et les intérêts matériels.

#### LITTÉRATURE ANCIENNE.

Pendant le premier semestre, le Professeur a étudié, de Solon à Alexandre, le mouvement de l'art et des idées dans la poésie grecque et particulièrement dans la poésie lyrique qui en est la forme tout à la fois la plus expressive et la plus savante. Il a suivi la marche de ce mouvement dans les étapes successives qu'il a parcourues et dans les diverses écoles qu'il y a, tour à tour, fondées. Il s'est attaché de préférence, dans cette étude, à tout ce qui nous révèle, dans ce qu'elle a de plus intime, l'âme du peuple grec. Il s'est efforcé de montrer comment les inspirations diverses auxquelles la lyre grecque a obéi, suivant qu'elles relèvent du génie dorien ou du génie ionien, représentent, tour à tour, l'esprit de tradition et d'autorité ou l'esprit de progrès et de liberté; et comment le génie grec a su en tirer, partout où il s'est manifesté, des œuvres d'une resplendissante beauté.

Comme pendant à l'étude du premier semestre, le Professeur a suivi, dans le second, le mouvement de l'art et des idées dans la poésie latine, de Sylla à Tibère. Il a cherché particulièrement, dans les œuvres des poètes de cette époque, avec l'impression des événements contemporains, la mesure respective de l'influence grecque et du génie national. Il est parti de là

pour exposer la lutte de l'esprit ancien et de l'esprit nouveau au temps de César et d'Auguste. Il a cherché à montrer quelle part la pensée politique de ce dernier a fait à ce double esprit; jusqu'à quel point elle a laissé sa marque dans les lettres, mais surtout dans la poésie, et dans quelle mesure les poètes contemporains ont collaboré à l'œuvre du neveu de César.

#### LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Le Professeur de littérature française a traité de l'éloquence au dix-huitième siècle. Il est parti de ce principe que l'éloquence est l'âme qui s'épanche et qui agit sur d'autres âmes sous l'influence des passions qui l'excitent. Comme les passions changent de nature, de caractère et d'objet, suivant les temps, les circonstances, les intérêts et les besoins, il suit que l'éloquence est soumise à des changements et à des transformations. Chez les Grecs, elle fut d'abord politique, puis elle devint philosophique et morale, pour s'éteindre dans les subtilités de la dialectique et dans les misères de l'assujettissement politique.

A Rome, elle fut presque exclusivement politique; elle n'aborda, par imitation, les théories philosophiques et morales que pour faire mieux éclater sa radicale impuissance à cet égard. En France, durant le seizième et le dix-septième siècle, l'éloquence fut spécialement religieuse. Elle conserva ce caractère dans les écrivains qui furent plus particulièrement les organes des idées morales.

L'esprit de critique et de doute, fruit des travaux et des luttes de ces temps, ne fit de l'éloquence au dix-huitième siècle l'instrument de la politique positive et de la morale pratique, que pour lui communiquer la plus grande puissance qu'elle ait jamais atteinte dans l'ordre des intérêts politiques.

Le Professeur s'est appliqué à mettre ces vérités en évidence par l'analyse des écrits et des discours des écrivains et des orateurs du dix-huitième siècle, comparés spécialement avec ceux du dix-septième.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Le sujet du cours de littérature étrangère a été *l'étude et l'appréciation des œuvres de Schiller et de Gœthe au point de vue de la critique littéraire de notre époque*. La poésie, quant au fond, est l'expression sous forme concrète de ce que le poète, organe de son époque, représente comme méritant l'admiration ou comme chose désirable, belle, grande, noble, sublime, en un mot comme tenant de l'idéal. La critique littéraire doit comprendre et juger les œuvres d'après la vérité et la justice; et, si elle est parfaite, elle se confond avec la science littéraire. Mais avant de s'identifier avec cette science, la critique passe par des degrés inférieurs correspondant chaque fois aux progrès dans les études littéraires. Au premier degré, ces études ne sont encore que des lectures n'ayant pas pour but de juger la valeur réelle des œuvres, mais se proposant uniquement l'amusement personnel. Au second degré, les études sont faites avec une certaine curiosité littéraire. Ces études procurent des connaissances en littérature, mais des connaissances décousues qui ne permettent pas de juger les œuvres selon la vérité et la justice. Au troisième degré, les études littéraires s'étendent à la connaissance de l'histoire générale des littératures quant à leur développement progressif dans la nation, et quant à leurs relations et influences réciproques. On connaît alors les faits et leur enchainement, mais on ne possède pas encore la méthode et le critérium, d'après lesquels il faut les apprécier ou les juger. Enfin, ces études s'achèvent et aboutissent à la science littéraire, quand, par l'étude comparée des littératures, on a découvert que la poésie, quant à la forme, suit les règles de l'art basées sur des lois logiques et psychologiques, et que, quant au fond, elle est ou doit être l'expression concrète des idéaux de l'époque. La valeur de l'idéal exprimé par le poète est donc à apprécier d'abord par rapport aux idéaux poétiques du temps dans lequel il vit, et ensuite par rapport aux idéaux de notre siècle ou par rapport à ce que, d'après notre science et notre conscience, nous considérons aujourd'hui comme admirable, beau, grand, noble et sublime.

Ayant à apprécier la poésie de Schiller et de Goethe, le Professeur en avait à juger non pas seulement l'art, mais plus particulièrement le fond ou les idéaux. Comme ces poètes sont presque nos contemporains, il a examiné jusqu'à quel point les idéaux poétiques qu'ils ont exprimés, dans leurs différents genres de poésie, répondent effectivement à ce que notre époque, d'après sa science et sa conscience, considère comme tels, méritant son approbation et son admiration et contribuant à son édification intellectuelle et morale. De cette manière cette méthode d'appréciation littéraire a eu un côté essentiellement pratique, d'une application générale à toute littérature. Elle a maintenu à la poésie, son importance sociale, son influence sur l'esprit et le cœur des nations, sans laquelle elle ne serait qu'un vain jeu de l'imagination et de la sensibilité, un art peu digne de fixer l'attention des esprits fermes, positifs et sérieux.

#### COURS DE SANSCRIT.

Dix années d'existence et un auditoire assez nombreux et toujours assidu prouvent l'utilité et l'opportunité du Cours de sanscrit. Mais jusqu'ici cet enseignement n'a aucune consécration officielle; l'avenir n'en est pas assuré. Peut-être ne vivra-t-il que ce que vivent les choses qui, non soutenues par les institutions, subsistent uniquement par l'initiative et par l'action individuelles. A moins qu'une loi ne le maintienne, le Cours passera avec le Professeur qui le fait. Ce cours, indépendant de l'enseignement officiel, suit une méthode et un plan entièrement libres. Le fil conducteur consiste uniquement dans l'interprétation philologique et l'explication historique d'un texte sanscrit, auquel le Professeur rattache toutes les études que celui-ci suggère, grammaire comparée, linguistique, anthropologie, mythologie, archéologie, histoire. Ces questions étant inépuisables, l'intérêt qui en découle se continue et se renouvelle chaque année. Aussi ce cours est-il suivi par des vétérans d'ancienne date dont le zèle ne se dément pas, et dont quelques uns sont des adeptes de la nouvelle philologie, et promettent de devenir un jour des maîtres.

## CONFÉRENCES.

Les conférences facultatives sont devenues un véritable enseignement supplémentaire, qui ne laisse pas d'avoir souvent pour les auditeurs une importance et une utilité égales à celles des cours obligatoires. La méthode suivie dans ces conférences dépendant du choix de celui qui les fait, on peut dire que dans cet enseignement plus libre se manifeste le mieux l'individualité du professeur. Comme les auditeurs n'y écoutent pas seulement, mais se mêlent à la discussion, et que les questions à débattre surgissent le plus souvent inopinément, le professeur, pour alimenter, diriger et résumer les discussions, ne peut pas toujours s'aider d'une préparation préliminaire, mais puise ses arguments dans le trésor de ses connaissances acquises. C'est dire qu'il lui faut une érudition solide et une grande sûreté de doctrine.

Les conférences, destinées, comme elles le sont principalement, aux candidats à la Licence ès lettres, ont été suivies l'année dernière par sept aspirants au professorat. L'un deux a été assez bien préparé pour pouvoir se présenter à la dernière session des examens de la Licence, et pour réussir dans ses épreuves.

## EXAMENS DU DOCTORAT.

Depuis trois ans il n'y a plus eu de soutenance de thèse de docteur à notre Faculté. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit, il y a un an, au sujet des causes qui rendent ces épreuves si rares dans les Facultés de province. L'un de mes prédécesseurs et collègues du décanat, M. Bautain, disait dans son rapport en 1841: «la force de concentration qui attire tout à Paris jointe «au préjugé qui attache une valeur supérieure aux diplômes de «la capitale, tend à nous déshériter de ces brillantes épreuves «qui naguère encore jetèrent tant de lustre sur notre Faculté.

## EXAMENS DE LA LICENCE.

Dans l'année scolaire 1864-1865 cinq candidats se sont présentés aux épreuves de la Licence ès lettres, et deux y ont

réussi. L'année dernière, dans les deux sessions de novembre et de juillet, huit aspirants sont entrés en lice, dont quatre ont conquis le certificat d'aptitude. Les candidats reçus sont:

MM. Seigneret (Alexandre), professeur au Collège de Sarreguemines ;  
Collilieux (Ferréol-Julien-Eugène), maître répétiteur au Lycée de Troyes ;  
Ferry (Charles-Anselme), élève à l'École des Carmes à Paris ;  
Lange (Édouard-Charles-Albert), Bachelier en théologie, élève de notre Faculté.

Les épreuves écrites et orales des candidats vainqueurs, sans avoir été brillantes, ont cependant satisfait dans l'ensemble les examinateurs, qui comme toujours, ont maintenu à ces épreuves difficiles leur niveau élevé. Quant aux ajournés quelques-uns d'entre eux ont fait preuve de savoir et de talent dans une ou deux de leurs dissertations ; mais leurs autres compositions, sous le rapport de la conception et du style, étaient vicieuses et insuffisantes.

Nous devons constater encore une fois avec regret que quelques-uns des candidats ajournés aux sessions précédentes n'ont pas voulu se présenter de nouveau aux examens, bien que quelques nouveaux efforts leur eussent donné toutes les chances de réussir. Il y en a même qui ont préféré renoncer à l'enseignement et porter leur talent et leurs aptitudes dans d'autres carrières.

#### EXAMENS DU BACCALAURÉAT.

Le décret impérial du 27 novembre 1864 et l'arrêté ministériel du 28 novembre de la même année, ont modifié sensiblement la forme et la matière des examens du Baccalauréat ès-lettres. A l'avenir l'examen portera sur les matières enseignées dans les classes de rhétorique et de philosophie des Lycées. Aux anciennes épreuves écrites de la composition et de la version latines sera jointe une nouvelle épreuve écrite, une composition française sur un sujet de philosophie. Le candidat expliquera, à livre ouvert, un auteur grec, un auteur latin et

un auteur français, choisis parmi les auteurs prescrits pour la classe de rhétorique des Lycées. Il sera interrogé sur la philosophie et sur l'histoire moderne d'après les programmes officiels de l'enseignement des classes de rhétorique et de philosophie. Le candidat, s'il le demande, sera interrogé à l'examen oral sur une langue vivante. Les degrés d'appréciation sont représentés par les notes : *très bien* (quatre), *bien* (trois), *assez bien* (deux), *passable* (un), et *nul* (zéro).

Telles sont les principales dispositions réglementaires qui ont modifié l'ancien programme des examens du Baccalauréat.

Afin d'éviter la transition trop brusque de l'ancien mode d'examen au nouveau, les nouvelles dispositions n'ont été exécutoires, dans l'année scolaire 1864-1865, qu'en ce qui concerne les prescriptions relatives à la suppression du tirage au sort des questions, et quant à l'expression des suffrages donnés par le jury. Ces mêmes dispositions ont été ensuite étendues à la session d'examen de novembre 1865, à celle de mars 1866, autorisée exceptionnellement en faveur des candidats ajournés, et même à la dernière session du mois d'août, où les candidats ont encore pu se faire examiner, selon leur choix, soit d'après l'ancien programme, soit d'après le nouveau. Maintenant avec la nouvelle année scolaire qui va commencer, commencera aussi l'application entière et définitive du nouveau mode d'examen.

Ce qui prouve que parmi les aspirants au Baccalauréat les uns n'ont éprouvé aucune crainte des dispositions nouvelles, et que les autres se sont empressés de profiter encore de l'application des anciennes, c'est que le nombre des examinés, qui l'année précédente a été de deux cent dix-sept, est monté, l'année dernière à deux cent quarante-trois. Sur ce nombre cent vingt-trois ont subi l'examen d'après l'ancien programme et cent vingt d'après le nouveau mode.

La première catégorie a donné soixante-et-un ajournés et soixante-deux admis, la seconde catégorie cinquante-sept ajournés et soixante-trois admis. On pourrait faire remarquer que les chances d'admission ont été quelque peu plus favorables à la seconde catégorie qu'à la première. Mais bien que nous soyons persuadé que le nouveau Baccalauréat n'est pas plus dif-

ficle que l'ancien, nous ne nous hâterons pas de tirer, dès maintenant, des conclusions morales, du résultat des examens de la dernière session. L'application d'un règlement nouveau entraîne toujours quelque indulgence de la part des examinateurs, qui tiennent naturellement compte des hésitations qu'éprouvent les candidats ayant passé, dans leur préparation, de l'ancien programme au nouveau mode d'examen.

Sur deux cent quarante-trois candidats admis à l'examen oral, soixante-six ont été interrogés sur une langue vivante et tous se sont bien tirés de cette épreuve. Les examens sur l'allemand ont été à ceux sur l'anglais dans la proportion de cinquante-huit à huit.

Il est à prévoir que le nouvel enseignement classique, afin de former des hommes et non pas seulement des bacheliers, fortifiera, de plus en plus les études plus généralement utiles et les aptitudes pratiques. Il ne voudra pas être dépassé, quant à l'instruction réelle, par l'enseignement spécial, qui sera, dans quelque temps, son digne et redoutable rival, et par cela même lui fera partager, de plus en plus, ses tendances et ses méthodes pratiques. Le Baccalauréat ès-lettres suivra, à son tour, l'impulsion générale, qui ne laissera pas que de produire de bons résultats pour la marche et le progrès général de la civilisation. Car remarquons le bien, ces tendances pratiques de notre époque sont comme l'a dit récemment un digne magistrat de Paris, des aspirations légitimes et généreuses : elles constituent, dans l'enseignement secondaire un champ, fertile à cultiver, et, en y semant instruction et éducation, on y récoltera moralisation et bien-être.

Ouvrages publiés depuis le mois d'octobre 1865  
par Messieurs les Professeurs de la Faculté des  
Lettres.

---

M. BERGMANN.

1<sup>o</sup> *Keltologie*, revue bibliographique et critique des principaux ouvrages qui ont été publiés, dans les derniers temps, en Allemagne sur les langues, les littératures et l'archéologie celtiques (*Revue de l'Instruction publique*, novembre 1865).

2<sup>o</sup> *Dante, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1866. (Extrait de la *Revue des cours littéraires*, n<sup>o</sup> 31 et 32.)

3<sup>o</sup> *Origine et signification du nom de Franc*; Strasbourg et Colmar, 1866. (Extrait de la *Revue d'Alsace*, mai 1866.)

4<sup>o</sup> Article bibliographique : L'enseignement des langues et les méthodes qu'il faut y suivre (*Revue d'Alsace*, septembre).

M. LAFITE.

*L'éloquence au dix-huitième siècle* (discours de rentrée des Facultés et des Écoles), Strasbourg, 1865.

M. FUSTEL DE COULANGES.

*La Cité antique*, deuxième édition. Paris, 1865.

M. CAMPAGNAC.

*Éloge de M. Colin*, ancien doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg (discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés), 1865.

---

## COMPTE-RENDU

des travaux de l'École supérieure de Pharmacie de  
Strasbourg pendant l'année scolaire 1865-1866,  
par M. Oppermann, directeur.

### MONSIEUR LE RECTEUR,

Deux cent vingt-cinq inscriptions ont été prises à l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg dans le cours de l'année 1865-1866, savoir :

193 de première classe;  
52 de deuxième classe.

Des cent quatre-vingt-treize inscriptions de première classe, cent vingt l'ont été par des élèves militaires, soixante-treize par des élèves civils. En somme, le nombre des inscriptions de première classe a été supérieur de cent quarante à celui de l'année dernière; celui des inscriptions de deuxième classe l'a été seulement de treize. Cette différence provient surtout des élèves militaires envoyés par le ministère de la guerre à nos cours.

Ces derniers, au nombre de trente, ont pris aussi les inscriptions annuelles pour les conférences.

L'École a procédé à cent quatre examens semestriels : cent deux ont été subis avec succès, deux ajournements, seulement, prononcés. Voici les notes décernées par les jurys :

Distingués .....	5
Très-satisfaisants.....	43
Satisfaisants.....	31
Passables.....	25
<b>Total.....</b>	<b>102</b>

Dix-huit étudiants se sont présentés aux examens de fin d'études pour le diplôme de première classe et ont obtenu les notes suivantes :

Distinguées .....	5
Très-satisfaisantes .....	10
Satisfaisantes .....	10
Passables .....	5
Total.....	48

Sur treize examens de fin d'études pour le diplôme de deuxième classe, un ajournement a été prononcé; les douze autres ont mérité les notes :

Très-satisfaisant .....	5
Satisfaisant .....	6
Passable .....	3
Total.....	12

Par suite il a été délivré :

Quatorze certificats et quatre diplômes de première classe; Douze certificats et quatre diplômes de deuxième classe.

Cinq élèves ont concouru pour les prix de fin d'année; ce concours a été tel dans ses différentes parties que nous avons dû accorder, avec les deux prix, deux mentions honorables.

M. Brulé (Aldric-Eugène-Paul), premier prix, brillant dans la majeure partie des épreuves, l'a été surtout dans celle de la composition.

M. Ott (Frédéric-Charles), deuxième prix, l'a serré de près sans être aussi distingué, et MM. Amsler et Husson ont justifié d'un solide mérite.

M. Kirschleger, professeur d'histoire naturelle médicale, a produit cette année divers travaux, savoir :

Le monde végétal dans ses rapports avec la légende populaire sur les bords du Rhin.

Cinquième et sixième livraisons des Annales de la Société végéso-rhénane.

De nombreux articles dans divers journaux scientifiques et littéraires, tels que le *Bulletin de la Société botanique de France*, la *Revue d'Alsace*, etc.

M. Oberlin, professeur de matière médicale, a publié un *Aperçu systématique des végétaux médicinaux, des végétaux alimentaires, ainsi que de ceux employés dans les arts et dans l'industrie, avec indication de leurs principes immédiats et de leurs formules élémentaires.*

M. Jacquemin, professeur de chimie générale, a présenté à la Société des sciences naturelles de cette ville un travail sur l'acide pyrogallique en présence des sels de fer.

A la même Société, un mémoire sur la concentration des eaux minérales naturelles.

A la Société des sciences, agriculture et arts, différentes analyses des engrains artificiels de Ludwigshafen.

Un mémoire sur la détermination de la richesse alcoolique des vins.

Une note sur l'emploi des superphosphates en agriculture comme préservatif des vers blancs.

M. Cauvet, agrégé, a inséré dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, depuis son entrée à l'École de pharmacie, les travaux suivants :

1<sup>o</sup> De l'excréition des matières assimilables par les végétaux.

2<sup>o</sup> Note sur la vrille des ampélidées.

3<sup>o</sup> Note sur la vrille des cucurbitacées.

4<sup>o</sup> Lettre à M. de Schœnfeld sur le *Dianthus velestinus*.

5<sup>o</sup> Observations morphologiques sur les solanées.

6<sup>o</sup> Probabilité de la présence des stipules dans quelques monocotylédonés.

7<sup>o</sup> Recherches morphologiques sur le *Tamus communis* et sur le *milax aspera*.

Des causes diverses ont empêché les autres professeurs de rien publier en 1866. Ils n'en ont pas moins consacré à la partie de la science, objet spécial de leurs cours, tout le temps que leur ont laissé disponible les exigences de l'enseignement.

Le nombre plus grand de nos élèves leur a imposé à tous, Monsieur le recteur, des obligations nouvelles; ils croient les avoir remplies dans toute leur étendue; la conduite des élèves, tant militaires que civils, leur a rendu moins pénible la tâche qui leur incombait dans des locaux insuffisants, au milieu d'obstacles matériels dont il n'a pas toujours été possible de triompher.

L'année scolaire 1866-1867 s'ouvre sous des auspices plus favorables. Grâce aux instantes démarches de votre administration, à la bienveillance et à la liberalité de l'administration municipale, il a été pourvu à tous les besoins et services qu'a fait naître l'introduction de l'élément militaire dans l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Nous pouvons donc désormais préparer nos leçons sans préoccupation aucune, pleins de confiance qu'apprécient nos efforts de chaque jour, l'autorité supérieure ne tardera pas à reconnaître la convenance d'assurer à des hommes qui consacrent à l'enseignement de la jeunesse tout ce qu'ils ont de connaissances et de zèle, une position plus digne de leur titre, de leurs travaux et des succès qu'ils obtiennent.

**COMPTE-RENDU****des travaux de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres de Mulhouse pendant l'année scolaire 1865-1866, par M. Delbos, directeur.****MESSIEURS,**

L'Ecole supérieure des sciences et des lettres de Mulhouse a accompli sa onzième année d'existence. Depuis sa fondation, elle a délivré quatre-vingt-quatre certificats de capacité.

Depuis le 5 octobre 1864, époque à laquelle M. Penot, premier directeur de l'École, fut admis à prendre sa retraite, la direction a été partagée, à titre provisoire, entre deux professeurs titulaires, l'un chargé de l'administration générale, l'autre de la direction des études scientifiques. A la fin de l'année scolaire qui vient de s'écouler, nous avons eu le regret de voir se retirer le premier de ces fonctionnaires, M. Bader, obligé de renoncer pour des raisons de santé à l'exercice du professorat. Appelé à titre définitif, mais depuis peu de temps seulement, à la direction de l'École, et n'ayant eu dans son administration qu'une part secondaire comme directeur des études, je dois me borner à un exposé sommaires des actes qu'elle a accomplis et de sa situation présente.

L'Ecole a délivré dans cet exercice cent quatre inscriptions, chiffre inférieur à celui de l'année 1864-1865, mais supérieur à celui de l'année précédente 1863-1864. Elle n'a eu en général qu'à se louer de l'assiduité, de la conduite et du travail de ses étudiants, et elle a eu la satisfaction de voir plusieurs d'entre eux faire des progrès sérieux et rapides et s'acquitter, d'une manière digne d'éloges, des épreuves variées et difficiles de l'examen final.

La session d'examen s'est ouverte le 30 juillet sous la présidence de M. Bach, professeur et maintenant doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, et a été close le 4 août. Quelques étudiants n'ayant pas osé affronter les épreuves, il s'est présenté seulement vingt candidats, dix de première année pour être admis à prendre leur sixième inscription, et dix de deuxième pour l'obtention du certificat de capacité.

Sur les dix candidats de première année, il y a eu quatre ajournements. Un seul candidat, M. Florence, a mérité la mention *très-bien* et a été admis avec distinction en seconde année. Les dix candidats de deuxième année ont tous obtenu le certificat de capacité. L'un d'eux, M. Lefranc, ayant obtenu trente-quatre points, sur le nombre trente-six constituant le maximum, a été admis avec la mention *très-bien* et a été reçu avec distinction ; il a ainsi mérité la médaille accordée par Son Excellence le ministre de l'instruction publique et la recevra des mains de M. le Recteur dans la séance solennelle de rentrée des Facultés. Un autre candidat, M. Bourgeois, de Sainte-Marie-aux-Mines, ayant obtenu trente-trois points, est resté à très-peu de distance du premier et a été admis avec une mention *très-honorables*. Un troisième enfin, M. Cadala, de Virginal (Belgique), a obtenu trente-deux points et a été reçu avec la mention *très-bien*. Il résulte de ce relevé que la session de 1866 a donné des résultats très-satisfaisants.

Mais l'Ecole rend encore d'autres services par l'instruction qu'elle répand dans l'auditoire qui fréquente ses cours. Nous avons eu la satisfaction de constater, cette année, une reprise très-prononcée de la faveur dont elle jouit auprès du public. Le cours d'histoire, en particulier, a été suivi par un si grand nombre de personnes que notre plus grand amphithéâtre étant devenu insuffisant, il a fallu lui affecter une salle plus vaste que nous avons pu heureusement nous procurer dans le même local. Les cours de littérature et d'histoire naturelle ont été aussi fréquentés par des auditeurs relativement nombreux et il en a été de même de ceux de physique et de chimie. Quant aux cours de géométrie descriptive et de mécanique, moins accessibles à ceux qui ne possèdent pas déjà des connaissances

mathématiques sérieuses, ils n'ont été nécessairement suivis que par un petit nombre de personnes.

Les dames et les demoiselles ont composé pour quelques cours la majeure partie de l'auditoire, et nous nous en félicitons sincèrement. Ces mères de famille, ces jeunes filles appelées à le devenir, viennent puiser chez nous des goûts littéraires, des connaissances historiques, et, dans les sciences, des notions justes et précises qu'elles se procureraient difficilement ailleurs et qui, en rectifiant leur jugement, développent chez elles l'esprit d'observation et trouvent à chaque instant leurs applications dans les choses de la vie de tous les jours. Les connaissances ainsi acquises se propagent dans la famille et nous avons la conviction que l'instruction qui se transmet, de cette manière, par la mère aux enfants, est la bonne et celle, dans tous les cas, qui laisse les traces les plus profondes et les plus durables. Nous ajouterons encore que notre public n'est pas de ceux qu'attire une curiosité passagère et l'éclat de quelques leçons exceptionnelles ; tout au contraire nous avons remarqué que les mêmes cours étaient assidûment suivis par les mêmes personnes prenant pour la plupart des notes et écoutant avec la plus grande attention les développements du professeur.

Outre leurs cours réguliers et réglementaires, quelques uns des professeurs de l'École donnent le soir les cours destinés aux personnes, et particulièrement aux employés, qui ne sont pas libres dans la journée. Les conférences de chimie et d'hygiène qui se tiennent en hiver, celles de physique qui se font au printemps et les lectures littéraires qui se font dans les deux saisons, ont attiré un public suffisamment nombreux et très-attentif.

La transformation de l'École professionnelle en Collège d'enseignement secondaire spécial a permis à l'École supérieure de s'annexer un vaste laboratoire de chimie qui, par son étendue et sa large organisation, ne pouvait être rattaché qu'à l'enseignement supérieur. Ce laboratoire, qui dépendait de l'ancienne Ecole professionnelle, devient ainsi une véritable école de chimie théorique et pratique à laquelle se rattachent certains enseignements spéciaux, tels que des cours de teinture, etc. Il deviendra, nous n'en doutons pas, un puissant auxiliaire et un

nouvel élément de prospérité pour l'Ecole des sciences et des lettres

Nous ne pouvons nous dispenser d'attirer l'attention sur le remarquable mouvement qui se fait depuis quelques années à Mulhouse, grâce à une municipalité éclairée, à l'initiative de la Société industrielle et aux généreux sacrifices de quelques particuliers, dans le sens de l'enseignement technique, auquel on pouvait appliquer à si juste titre le nom d'enseignement professionnel. Il s'est fondé depuis quatre ans une école de tissage maintenant en pleine prospérité, puis une école de filature et tout récemment encore une école de commerce. Quel sera l'avenir de l'École supérieure des sciences appliquées en présence de ces fondations spéciales ? Elle pourra en souffrir passagèrement, mais dans notre conviction ce malaise, s'il vient à se produire, ne sera pas de longue durée. Toutes ces écoles, en définitive, sont appelées à s'entr'aider, à se compléter les unes par les autres. Déjà la plupart de nos étudiants fréquentent en même temps les écoles de tissage et de filature, et nous les y engageons du reste, car tout leur temps n'est pas employé par notre enseignement. Ces écoles nous attireront de leur côté des étudiants nouveaux, et quant à l'école de commerce, qui occupe davantage ses élèves, elle nous les envoie déjà pour quelques cours, et nous les enverra pour d'autres à titre d'auditeurs libres, et de toute façon l'instruction y gagnera. Il appartient du reste à l'avenir seul de résoudre ces questions.

Il me reste à parler d'un dernier fait d'une haute importance pour les écoles de l'ordre de celle que j'ai l'honneur de représenter, l'organisation définitive de l'enseignement secondaire spécial. Par leurs programmes et par les instructions ministérielles qui ont présidé à leur organisation, les Écoles supérieures des sciences et des lettres se placent, mais avec des tendances plus pratiques dans leur enseignement, entre les Lycées et les Facultés, c'est-à-dire entre le baccalauréat et la licence. Elles sont appelées ainsi à former le couronnement naturel de l'enseignement secondaire spécial, de même que les Facultés forment celui des Lycées classiques. Les élèves gradués de l'enseignement secondaire spécial y trouveront un complément utile d'instruction, et nous ne croyons pas nous tromper

en prévoyant pour elles une ère de prospérité qu'elles n'ont pu atteindre encore, faute d'établissements dans lesquels elles pussent recruter leurs étudiants. Pour l'École de Mulhouse en particulier, nous croyons qu'elle continuera à trouver parmi les élèves sortant du nouveau collège spécial, et parmi ceux des établissements de même nature, des étudiants bien préparés à suivre ses cours avec profit et en nombre toujours croissant à mesure que l'utilité de son enseignement sera mieux constatée. Un bel avenir nous semble ainsi lui être réservé.

**Médailles et Prix décernés à MM. les Étudiants.**

**FACULTÉ DE DROIT.**

**Concours de troisième année.**

**DROIT ROMAIN.**

*Premier prix* : Flach (Geoffroi-Jacques), né le 16 février 1846 à Strasbourg (Bas-Rhin).

*Second prix* : Pillement (Jean-Georges-Félix), né le 23 février 1847 à Nancy (Meurthe).

*Mention très-honorale* : Dalmbert (Oscar), né le 23 juin 1846 à Wissembourg (Bas-Rhin).

**DROIT FRANÇAIS.**

*Premier prix* : Pillement.

*Second prix* : Dalmbert.

*Mention très-honorale* : Flach.

*Mention honorable* : Poupartin (Paul-Louis), né le 21 janvier 1847 à Mulhouse (Haut-Rhin).

**FACULTÉ DE MÉDECINE.**

**Thèses remarquables soutenues devant la Faculté pendant l'année scolaire 1865-1866.**

1<sup>o</sup> *Le prix de thèse* a été accordé à M. Kiener pour sa dissertation intitulée : *Essai physiologique sur la polyurie*.

2<sup>o</sup> *Des mentions honorables*, dans l'ordre suivant, ont été accordées à MM. Kien, Schmidt, Caternault, Labrevoit, Sorel, Isaac, Robert et Feuvrier, pour leurs dissertations intitulées :

- 1<sup>o</sup> M. Kien, *De l'augmentation morbide de l'urine ou de la polyurie;*  
 2<sup>o</sup> M. Schmidt, *De l'épithelium du poumon;*  
 3<sup>o</sup> M. Caternault, *De la gastrotomie dans le cas de tumeurs fibreuses péri-utérines;*  
 4<sup>o</sup> M. Labrevoit, *Essai sur les inversions utérines et sur leur traitement;*  
 5<sup>o</sup> M. Sorel, *De l'inflammation tuberculoïde du poumon chez l'adulte;*  
 6<sup>o</sup> M. Isaac, *De la résection coxo-fémorale dans la coxalgie;*  
 7<sup>o</sup> M. Robert, *Essai physiologique sur les appareils qui servent de sphincter;*  
 8<sup>o</sup> M. Feuvrier, *De la difformité du pavillon de l'oreille.*

**Prix de fin d'année.**

**DEUXIÈME ANNÉE. — ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.**

*Prix :* M. Courbassier (Émile-Albert), de Chartres (Eure-et-Loir).

*Mentions très-honorables :* MM. Passot (Auguste), de Bordeaux (Gironde); Denis (Arthur-Adrien), de Sens (Yonne); Treille (Arthur-Alcide), de Poitiers (Vienne).

**TROISIÈME ANNÉE. — MÉDECINE.**

*Prix :* M. Lacassagne (Jean-Alexandre), de Cahors (Lot).

*Mentions honorables :* MM. Strauss (Isidore), de Dambach (Bas-Rhin); Czernicki (Charles-Auguste), de Cannet (Var); Richard (Eugène), de Dannemarie (Haut-Rhin).

Ont obtenu le premier rang dans les divers concours qui ont eu lieu devant la Faculté de Médecine pendant l'année scolaire 1865-1866.

**1<sup>o</sup> Externat :**

M. Haas (Marie-Bernard), de Barr (Bas-Rhin).

2<sup>e</sup> *Internat* :

- M. Marvaud (Joseph-Louis), de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure);  
 M. Mégrat (Charles-Prosper), de Lunéville (Meurthe).

3<sup>e</sup> *Premier interne, aide de clinique* :

- M. Gross (Charles-Frédéric), de Strasbourg (Bas-Rhin).

4<sup>e</sup> *Aide de chimie* :

- M. Sahut (Amable-Priest), de Volvic (Puy-de-Dôme).

5<sup>e</sup> *Aide de botanique* :

- M. Ferry (René-Joseph), de Saint-Dié (Vosges).

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

*Premier prix* : M. Brûlé (Aldric-Eugène-Paul), né le 20 janvier 1842 à Mamers (Sarthe).

*Second prix* : M. Ott (Frédéric-Charles), né le 14 septembre 1841 à Mulhouse (Haut-Rhin).

*Première mention honorable* : M. Amsler (Henri-Louis), né le 4 mai 1845 à Bischwiller (Bas-Rhin).

*Seconde mention honorable* : M. Husson (Camille-Louis), né le 7 mars 1845 à Toul (Meurthe).

ÉCOLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DES SCIENCES ET DES LETTRES DE MULHOUSE.

*Médaille d'argent* : M. Lefranc (Charles), né le 22 janvier 1846 à Amance (Haute-Saône).